

De nombreux observateurs le soulignent
La bataille du tourisme se joue aussi en ligne P4

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 28 septembre 2026 / N° 1414 / PRIX 20 DA



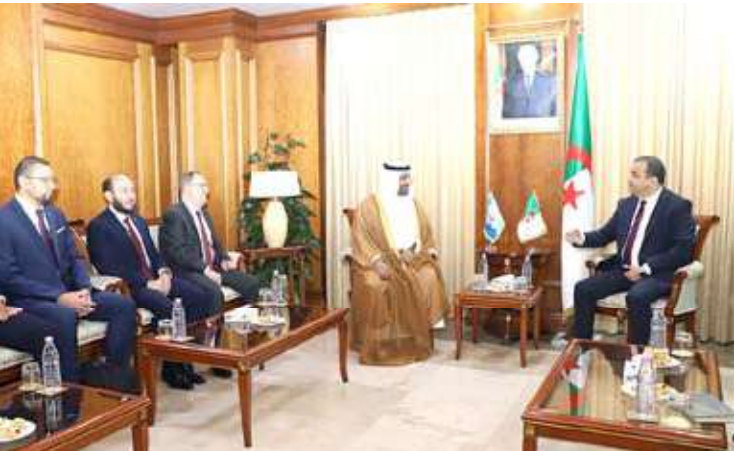
Après près de sept
mois de suspension
Air Algérie
reprend ses vols
vers Doha P5

Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger
**LE « KNOW-HOW » DE L'INTELLIGENTSIA
AU SERVICE DU PAYS**

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, à Alger, les membres du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, au terme de leur première réunion. Cette nouvelle instance entend mobiliser le savoir-faire, l'expertise et les compétences des scientifiques algériens établis à l'étranger au service des priorités nationales. P2



Congrès des Nations unies sur la justice pénale à Abou Dhabi
LE SOUDAN BOYCOTTE L'ÉVÉNEMENT ET FUSTIGE L'HYPOCRISIE DES ÉMIRATS ARABES UNIS P16



10 ans après l'Accord d'Alger
**L'ALGÉRIE ET L'OPEP
RESSERRENT LES RANGS** P4

Une intense activité diplomatique à l'ONU
**ATTAF SUR TOUS LES FRONTS
À NEW YORK**

À New York, Ahmed Attaf multiplie les rencontres et les échanges en marge de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies. Palestine, Sahel, Libye, Sahara occidental et coopération bilatérale ont figuré au cœur de l'agenda diplomatique algérien. P2



HAUT CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE NATIONALE À L'ÉTRANGER

Le « know-how » de l'intelligentsia au service du pays

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, les membres du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, une instance appelée à renforcer la contribution des compétences scientifiques algériennes établies à l'étranger au développement national.

PAR NASSIM T

La rencontre s'est déroulée en présence de Brahim Merad, ministre d'État chargé de l'Inspection générale des services de l'État et des Collectivités locales, ainsi que du général d'armée Saïd Chagnriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire. Ont également pris part à cette rencontre les ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Santé, de l'Industrie pharmaceutique, de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Le conseiller auprès du président de la République chargé de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, de la Formation professionnelle et de la Culture, Nasreddine Ben Taïfour, ainsi que le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, étaient également présents. Cette rencontre intervient à l'issue de la première réunion du Haut Conseil, dont les tra-

vaux ont été ouverts dimanche à Alger par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari. À cette occasion, le ministre a souligné l'importance de la création de cette instance, qui s'inscrit dans la vision stratégique de développement du président de la République. Il a rappelé que le Conseil est un organe consultatif de haut niveau, directement rattaché au président de la République, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Selon Kamel Baddari, le Haut Conseil traduit la volonté de l'État d'associer davantage les compétences algériennes établies à l'étranger au développement national. Le Conseil est notamment chargé de fournir des conseils et des avis scientifiques et technologiques susceptibles de contribuer au renforcement de l'économie nationale et à l'édification d'une économie fondée sur la connaissance. Le ministre a également relevé l'importance des nouveaux enjeux liés aux technologies et à l'intelligence artificielle, citant notamment la cybersécurité, la sécurité énergétique, la sécurité sa-

nitaine, la sécurité alimentaire et la sécurité hydrique parmi les domaines prioritaires.

Une feuille de route en préparation

Le coordinateur du Haut Conseil, le professeur Elias Zerhouni, a, pour sa part, indiqué que cette première réunion était consacrée à l'examen de plusieurs dossiers ainsi qu'à la définition du plan et de la stratégie de l'instance. Il a insisté sur la nécessité de renforcer la coordination et le partenariat avec les compétences scientifiques établies en Algérie, notamment dans des secteurs prioritaires comme la sécurité alimentaire. Une feuille de route sera élaborée puis soumise au président de la République. Elle devra s'appuyer sur une organisation flexible, adaptée aux besoins définis avec les membres du Conseil et les secteurs concernés. Le plan d'action prévoit également de mobiliser et d'organiser la communauté scientifique et technique algérienne établie à l'étranger afin de mettre son exper-



tise au service des priorités nationales. Par ailleurs, les membres du Conseil doivent examiner et adopter son règlement intérieur, constituer des commissions spécialisées et définir un plan d'action annuel destiné à coordonner les efforts et à examiner les projets d'importance nationale. Créé en vertu du décret présidentiel n° 26-293 du 7 septembre

2026, le Haut Conseil rassemble des compétences choisies notamment pour leur niveau scientifique international et leurs spécialités stratégiques. Sa mise en place institue ainsi un cadre destiné à structurer la participation de la communauté scientifique algérienne établie à l'étranger aux efforts de recherche, d'innovation et de développement du pays. ■

Le chef de l'État reçoit le président du Parlement grec

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le président du Parlement grec, Nikitas Kaklamanis, et la délégation qui l'accompagne. L'audience s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, du ministre d'État, chargé de l'Inspection générale des services de l'État et des Collectivités locales, Brahim Merad, ainsi que du conseiller auprès du président de la République, chargé des Affaires diplomatiques.

UNE INTENSE ACTIVITÉ DIPLOMATIQUE À L'ONU

Attaf sur tous les fronts à New York

PAR BOUALEM B.

Ahmed Attaf a mené, ces derniers jours à l'ONU, une série d'interventions et de rencontres mettant en avant les positions de la diplomatie algérienne sur plusieurs dossiers régionaux et internationaux. Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, a multiplié les prises de parole et les échanges bilatéraux durant la semaine de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies, autour de questions touchant notamment au monde arabe, à l'Afrique et au multilatéralisme. Sur la question d'El Qods, Attaf a pris la parole lors de la réunion ministérielle conjointe de la Ligue des États arabes et de l'Organisation de la coopération islamique. Il a rappelé que le statut de cette ville relève de la justice et de la légalité internationales. Toute mesure unilatérale visant à en modifier le caractère, le statut ou la composition démographique demeure, selon lui, sans effet juridique et ne saurait conférer une quelcon-

que légitimité. L'Algérie reste attachée à la préservation du statu quo historique et juridique des lieux saints musulmans et chrétiens, au premier rang desquels la mosquée Al-Aqsa dans son intégralité. Le ministre a appelé à une action arabe et islamique coordonnée au sein des Nations unies et des autres instances internationales afin de défendre ce statut, de contrer les tentatives d'imposer un fait accompli et de renforcer la protection juridique et politique des habitants d'El Qods. La protection de la ville, la préservation de ses lieux saints et la sauvegarde de son identité constituent, selon lui, une responsabilité collective qui exige de rejeter l'occupation, de refuser de s'y accommoder et de dénoncer les violations que l'on tente d'imposer comme une réalité ordinaire. Cette prise de position s'est accompagnée d'une intense activité bilatérale. Avec son homologue malien, Abdoulaye Diop, Attaf a salué la dynamique des relations entre Alger et Bamako, présentée comme l'expression d'une volonté partagée de renforcer l'entente et la confiance. Les deux ministres sont convenus d'éla-

borer une feuille de route destinée à définir les priorités de la coopération et les mesures concrètes permettant de les traduire dans les faits. Cette approche s'inscrit dans une vision plus large du Sahel, dans laquelle le ministre a réaffirmé l'attachement de l'Algérie au respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale des pays de la région. Il a souligné leur droit à définir eux-mêmes les voies de leur sécurité et de leur développement, en coopération avec leurs partenaires et à l'abri de toute ingérence. L'approche défendue par le président Abdelmadjid Tebboune, qui établit un lien étroit entre sécurité et développement, a également été mise en avant comme fondement d'une action durable. Avec le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Barham Salih, Attaf a insisté sur l'importance du partenariat humanitaire, notamment pour assurer soutien et protection aux réfugiés sahraouis, avec la contribution de l'ensemble des acteurs concernés. Avec le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères du Pakistan, Muhammad Ishaq Dar, les

échanges ont porté sur le développement des relations bilatérales ainsi que sur des questions régionales et internationales d'intérêt commun. Le ministre slovène des Affaires étrangères et européennes, Tone Kajzer, a, quant à lui, permis de faire le point sur la dynamique ouverte par l'installation des ambassades respectives à Alger et à Ljubljana, avec la volonté partagée d'élargir la coopération, tout en veillant à un équilibre des intérêts dans le cadre de l'Accord d'association avec l'Union européenne. Face au ministre kirghize, Zheenbek Kulubaev, Attaf a félicité le Kirghizistan pour son élection comme membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2027-2028 et a proposé de partager l'expérience algérienne, notamment dans le cadre du mécanisme A3, une proposition accueillie avec intérêt. La rencontre avec le ministre saoudien des Affaires étrangères, le prince Faisal bin Farhan bin Abdullah Al Saoud, a élargi le cercle des consultations. Les deux responsables ont passé en revue les développements au Moyen-Orient et examiné la situation au Sahel, soulignant la nécessité

d'une coordination renforcée et d'une prise en compte des causes profondes des crises. Sur le dossier libyen, ils ont réaffirmé la nécessité d'un règlement politique global et inter-libyen, préservant l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays, tout en saluant les efforts des États voisins pour accompagner le processus et permettre au peuple libyen de concrétiser ses aspirations à la paix et à la stabilité. À travers ses interventions et ses rencontres, Ahmed Attaf a ainsi multiplié les prises de position sur les principaux dossiers intéressant l'Algérie, tout en poursuivant les consultations avec plusieurs partenaires arabes, africains, asiatiques et européens. À New York, cette activité diplomatique a placé au centre des échanges plusieurs priorités d'Alger, notamment la question palestinienne, la situation au Sahel, la stabilité de la Libye, le soutien humanitaire aux réfugiés sahraouis et le renforcement des relations bilatérales. Elle traduit une démarche fondée sur la défense des positions algériennes, le dialogue avec les partenaires et l'action au sein des cadres multilatéraux. ■

 	Quotidien national d'information édité par la SARL ADRA COM Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger Redaction@lexpressquotidien.dz www.lexpressquotidien.dz Tél./Fax : 028 26 99 24 Service-pub@lexpressquotidien.dz	GÉRANT : NOURDINE BRAHMI DIRECTEUR HONORAIRE: ZAHIR MEHDAOUI DIRECTEUR DE LA PUBLICATION RABAH YOUSSEF RABAH «POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77 Email : agence.regie@anep.com.dz Programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz	Impression: Société d'Impression d'Alger (SIA) Diffusion: Media Distribution Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.
---	--	--	---

ILS DONNENT UN NOUVEL ÉLAN AU DIALOGUE
ALGÉRO-AMÉRICAIN

Attaf et Boulos passent en revue les grands dossiers régionaux

Alger et Washington affichent leur volonté de renforcer leur partenariat et de maintenir un dialogue étroit sur les grands enjeux régionaux. Les échanges entre Ahmed Attaf et Massad Boulos ont notamment porté sur les perspectives de développement des relations bilatérales, les opportunités économiques et les questions de paix et de sécurité dans la région.



PAR NASSIM TERKI

Le renforcement du partenariat algéro-américain et les questions régionales ont été au centre des échanges entre le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, et Massad Boulos, conseiller principal du président américain Donald Trump pour les affaires arabes et africaines. Dans un message publié à l'issue de cette rencontre, l'ambassade des États-Unis en Algérie a fait état d'un « échange fructueux » avec le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf. La représentation diplomatique américaine a indiqué que les discussions avaient porté sur « le partenariat solide entre les États-Unis et l'Algérie », ainsi que sur les possibilités de développer davantage les échanges commerciaux et les investissements dans différents secteurs. La dimension économique figure ainsi parmi les principaux volets abordés lors de cet échange. Les deux parties ont également évoqué les perspectives susceptibles d'élargir la coopération bilatérale, dans un contexte où Alger et Washington affichent leur volonté

de maintenir un dialogue régulier sur les questions d'intérêt commun. Sur le plan régional, les discussions ont également porté sur la paix et la sécurité. L'ambassade américaine a fait référence à un « engagement commun » en faveur de la paix et de la sécurité dans la région, sans toutefois fournir de précisions supplémentaires sur les dossiers examinés au cours de la rencontre. La rencontre s'est déroulée en présence de Sabri Boukadoum, ambassadeur d'Algérie aux États-Unis, ainsi que du chef de la mission diplomatique permanente de l'Algérie auprès de l'Organisation des Nations unies. La rencontre entre Ahmed Attaf et Massad Boulos intervient par ailleurs dans le sillage des déclarations du responsable américain à « France 24 ». Interrogé sur la question du Sahara occidental, le conseiller américain avait écarté l'idée selon laquelle l'Algérie jouerait un rôle visant à entraver le règlement de ce dossier, une accusation régulièrement formulée par le Maroc. Dans le même entretien, Massad Boulos avait également mis en avant la coopération de l'Algérie dans la région. Cette position intervient alors que la ques-

tion du Sahara occidental demeure l'un des dossiers sensibles de l'espace maghrébin et régional. Le responsable américain avait estimé qu'une évolution permettant de débloquer le conflit ne semblait pas se dessiner à court terme. Cette appréciation contraste avec le discours relayé par le Maroc sur la portée de la dernière décision des Nations unies, présentée par Rabat comme ayant permis de trancher la question. Les déclarations de Massad Boulos apportent ainsi un éclairage sur la position américaine concernant le rôle de l'Algérie et les perspectives de règlement du dossier sahraoui. Elles interviennent alors que les contacts diplomatiques se poursuivent autour des différentes questions liées à la paix et à la sécurité dans la région. À travers cet entretien, comme à travers la rencontre avec Ahmed Attaf, le dialogue algéro-américain porte donc à la fois sur le renforcement du partenariat bilatéral, les opportunités économiques et les questions régionales. L'ambassade américaine n'a toutefois pas communiqué davantage de détails sur les autres dossiers éventuellement examinés lors de la réunion. ■

ELLE PLAIDE POUR DAVANTAGE
D'INVESTISSEMENTS ET DE FINANCEMENTS

L'Algérie défend sa vision du développement mondial

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a participé à New York au Dialogue de haut niveau organisé à l'occasion du cinquième anniversaire du lancement de l'Initiative pour le développement mondial (IDM). Intervenant à cette occasion, Ahmed Attaf a réaffirmé l'appui de l'Algérie à cette initiative, saluant « son soutien aux efforts des pays en développement visant à réduire les écarts de développement à l'échelle mondiale », indique, dimanche, un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Le mi-

nistre d'État a également souligné « l'importance du renforcement des investissements et des projets productifs, du développement des infrastructures et de la numérisation, de l'intensification de l'échange de connaissances et du transfert de technologies, ainsi que de la mobilisation de financements durables répondant aux priorités de ces pays et permettant la mise en œuvre de leurs plans de développement ». Dans ce cadre, Ahmed Attaf a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à poursuivre son action avec la Chine et l'ensemble de ses partenaires en faveur d'un développement plus inclusif et plus équitable. Placée sous le thème « Ensemble pour un nouveau chapitre dans le parcours du dé-

veloppement durable », cette rencontre s'est tenue sous la présidence du vice-président de la République populaire de Chine, Han Zheng. Elle a également réuni la vice-secrétaire générale des Nations unies, Amina Mohammed, ainsi que des représentants de haut niveau des États membres et d'organisations internationales. Le Dialogue de haut niveau a été « l'occasion de passer en revue les réalisations accomplies dans le cadre de cette initiative et d'examiner les moyens de renforcer la coopération et les partenariats afin d'accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable », précise le communiqué du MAE. ■

Éditorial l'EXPRESS

ALGER ET SA PROFONDEUR POLITIQUE

PAR MAHDI B.

Les débats tenus à l'occasion de la semaine de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies ont, pour certains intervenants, notamment à propos de la région africaine, mis en exergue le rôle éminemment important de l'Algérie sur les plans politique, économique et sécuritaire. Plusieurs délégués ont insisté sur l'importance et le poids de l'Algérie, aussi bien dans la sécurisation de la région sahélo-sahélienne que dans ses efforts en faveur d'un développement inclusif de l'Afrique, en général, et du Sahel, en particulier. Plus concrètement, l'Algérie joue une partition stratégique dans cette partie de l'Afrique, qui constitue, de fait, un espace sensible de sa profondeur géopolitique. Il s'agit d'abord de préserver de bonnes relations bilatérales avec les pays sahéliens, pays frères et voisins, mais également de les soutenir dans leurs efforts de lutte contre l'insécurité générée par les groupes armés et de les accompagner dans leurs projets de développement économique et social. L'Algérie, et cela n'est guère un mystère, accorde une attention particulière à la sécurité et au développement des pays sahéliens, au Niger et au Mali en priorité. Cette politique a donné, à un certain moment, des résultats tangibles en matière de sécurité dans une région alors menacée d'explosion sécuritaire en raison de la présence de groupes terroristes. Cela a d'ailleurs été affirmé du haut de la tribune des Nations unies par le Premier ministre nigérien, lors du débat général de la semaine de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies. « Le Niger est debout parce que la République algérienne démocratique et populaire, pays frère et voisin, a choisi de l'accompagner par un investissement substantiel dans l'exploitation de ses ressources naturelles et par un soutien constant à son système de défense. » Clair, net et précis. Le Premier ministre nigérien, dans son discours prononcé dans le cadre du débat général de la semaine de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies, a ainsi apporté un éclairage particulier sur la politique régionale, sinon africaine, de l'Algérie, fondée notamment sur le soutien économique, politique et sécuritaire apporté aux pays voisins et frères. Mieux encore, à Niamey, on affirme volontiers que la coopération algéro-nigérienne « dépasse le cadre bilatéral pour inclure des projets structurants à dimension régionale comme le projet de gazoduc transfrontalier entre le Nigeria, le Niger et l'Algérie et la route transsaharienne ». Officiellement, les milieux politiques nigériens soulignent également que la dynamique des relations entre l'Algérie et le Niger « s'inscrit dans le cadre de relations historiques fondées sur la fraternité, la solidarité et la coopération », notamment dans les domaines stratégiques liés au développement, à la stabilité et à l'intégration régionale. Cette stratégie régionale d'Alger est, par ailleurs, soulignée par l'ancien diplomate algérien Amar Belani, pour qui « les transformations que connaît la région du Sahel font partie d'une reconfiguration plus large de l'espace régional, où se croisent des considérations sécuritaires, économiques et géopolitiques ». Dès lors, l'Algérie a consolidé sa présence dans son environnement immédiat et œuvre à renforcer ses partenariats avec les pays du Sahel, relève le diplomate. Mieux encore, après les déclarations du Premier ministre nigérien aux Nations unies, qui a loué le partenariat avec Alger, Amar Belani n'hésite pas à relever, dans une contribution publiée sur les réseaux sociaux, que « les tentatives d'isoler l'Algérie sur le plan régional n'ont pas réussi à couper ses liens avec son environnement sahélien. Elles ont, au contraire, mis en évidence la persistance des liens historiques et géographiques qui l'unissent à ses voisins de la région ». De quoi mettre en évidence deux éléments de l'équation politique dans la région du Sahel. D'une part, Alger a toujours œuvré en faveur de la paix et de la sécurité dans son environnement géopolitique, notamment avec les pays sahéliens. D'autre part, l'Algérie a tendu une main amicale et fraternelle aux pays du Sahel, au Mali et au Niger notamment, afin de les accompagner dans leurs efforts de développement économique. En cela, Alger reste fidèle à sa position et à sa politique africaine et poursuit, avec sérénité, son action en faveur de la paix, de la sécurité et du bien-être des populations sahéliennes, ainsi que de la stabilité des pays voisins.

10 ANS APRÈS L'ACCORD D'ALGER

L'Algérie et l'OPEP resserrent les rangs

Dix ans après la conclusion de l'Accord d'Alger, l'Algérie et l'OPEP réaffirment leur volonté de renforcer la coordination face aux mutations du marché énergétique mondial. À Alger, Mohamed Arkab et Haitham Al Ghais ont examiné l'évolution du marché pétrolier, les perspectives de la coopération dans le cadre de l'OPEP+ ainsi que les défis de l'industrie. Les discussions ont également porté sur la transition énergétique, les énergies renouvelables et le développement des échanges d'expertises dans le domaine du mix énergétique.

Le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Haitham Al Ghais, a effectué hier une série de rencontres à Alger, à l'occasion de sa visite de travail en Algérie, à l'invitation du ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab. Cette visite intervient dans le cadre du 10e anniversaire de l'Accord d'Alger, conclu le 28 septembre 2016, qui a marqué une étape importante dans le renforcement de la coopération entre les membres de l'OPEP et les principaux producteurs non membres. Mohamed Arkab a reçu Haitham Al Ghais, en présence du président-directeur général de Sonatrach, Nourredine Daoudi, du président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures, Abdelkader Cherfaoui, du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, Amine Remini, ainsi que de plusieurs cadres du secteur. Les discussions ont porté sur l'évolution du marché pétrolier mondial, ses perspectives ainsi que les principaux défis auxquels est confrontée l'industrie pétrolière internationale. Les deux parties ont également examiné les questions liées à la coopération et à la coordination entre les pays signataires de la Déclaration de coopération dans le cadre du mécanisme OPEP+, ainsi que les perspectives de cette coopération. À cette occasion, Mohamed Arkab a réaffirmé l'attachement de l'Algérie aux principes du dialogue, de la concertation, de la responsabi-



lité collective et de la recherche du consensus, qui fondent l'action de l'OPEP et la coopération entre les pays participants à l'OPEP+. Les discussions ont également porté sur le fonctionnement et la gouvernance de l'OPEP, ses priorités et les moyens de renforcer l'efficacité de l'organisation face aux transformations que connaît le marché mondial de l'énergie. La rencontre a, par ailleurs, permis de revenir sur le 10e anniver-

saire de l'Accord d'Alger, qui a constitué une étape importante dans l'évolution de la coopération entre les producteurs de pétrole. L'accord a notamment contribué à consolider la coordination entre les membres de l'OPEP et les producteurs non membres et à favoriser les efforts en faveur de la stabilité du marché pétrolier international. Haitham Al Ghais a, de son côté, salué le rôle de l'Algérie au sein de l'OPEP et de

l'OPEP+, ainsi que sa contribution aux efforts de dialogue, de coopération et de recherche du consensus entre les pays producteurs. Le secrétaire général de l'OPEP a également été reçu par le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal. Cette rencontre a porté sur les moyens de renforcer la coopération énergétique entre l'Algérie et l'organisation, notamment à travers l'échange d'expertises. Dans

une déclaration à la presse à l'issue de l'audience, tenue au siège du ministère, Mourad Adjal a indiqué que les discussions avaient notamment porté sur les possibilités de développer les échanges d'expériences dans le cadre du partenariat entre l'Algérie et l'OPEP. Le ministre a, dans ce contexte, annoncé l'organisation « très prochaine » de rencontres entre le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables et l'OPEP afin d'échanger sur les expériences en matière de mix énergétique. De son côté, Haitham Al Ghais a fait état d'une « convergence totale de vues » sur le rôle « vital et important » des énergies renouvelables dans le futur mix énergétique mondial, en tant que source complémentaire aux hydrocarbures. Il a mis en avant leur contribution à la réduction des émissions et au développement des services énergétiques, tout en soulignant que leur essor ne remet pas en cause, selon lui, le rôle du pétrole et du gaz dans le mix énergétique mondial. Chaque source d'énergie aura sa place dans ce mix, a-t-il expliqué, tout en maintenant aux hydrocarbures une place importante parmi les ressources énergétiques mondiales. Les deux responsables ont ainsi réaffirmé leur volonté de poursuivre les consultations et de renforcer la coopération sur les questions énergétiques d'intérêt commun, dans un contexte marqué à la fois par les évolutions du marché pétrolier et par la transformation progressive du paysage énergétique mondial. **Y. R.**

DE NOMBREUX OBSERVATEURS LE SOULIGNENT :

La bataille du tourisme se joue aussi en ligne

La transformation numérique s'impose désormais comme un enjeu stratégique pour le développement du tourisme en Algérie. Les échanges consacrés à cette question à Constantine, à l'occasion de la Journée mondiale du tourisme, ont mis en évidence la nécessité de passer d'une simple informatisation de certaines procédures à la construction d'un véritable écosystème touristique numérique intégré. L'évolution des pratiques touristiques à l'échelle mondiale, portée par la généralisation d'Internet, des smartphones et des réseaux sociaux, a profondément changé le comportement des voyageurs. Le choix d'une destination se fait de plus en plus à travers les contenus numériques, les plateformes, les avis des voyageurs, les possibilités de réservation en ligne et l'accès immédiat à l'information. Le numérique constitue ainsi désormais un espace majeur de concurrence entre les destinations touristiques. L'Algérie dispose d'une base technologique importante. Selon les données du rapport Digital 2026, le taux de pénétration d'Internet a atteint 79,5 % de la population en octobre 2025, avec environ 37,8 millions d'internautes à la fin de la même année, soit une progression d'environ 1,7 million par rapport à octobre 2024. Mais cette évolution ne se traduit pas en-

core pleinement par une valorisation numérique du potentiel touristique national. L'enjeu consiste désormais à mettre en place un écosystème capable de relier les infrastructures, les données, les ressources humaines, les contenus touristiques, la réservation, le paiement électronique, le marketing et la cybersécurité. La priorité est également de placer le voyageur au centre du dispositif, en utilisant les données comme outil d'aide à la décision et les technologies pour améliorer la qualité de l'expérience touristique. Parmi les principales contraintes identifiées figurent les disparités en matière de qualité et de couverture des connexions, la faible interconnexion des bases de données et le manque de compétences spécialisées dans plusieurs domaines, notamment le commerce électronique, le marketing numérique, la gestion des plateformes, la cybersécurité, l'intelligence artificielle et l'exploitation des données. Le contenu touristique représente également un enjeu central. Il ne suffit plus de présenter les paysages, les sites historiques ou les monuments. Les visiteurs recherchent des informations précises sur les activités disponibles, les hébergements, les moyens de transport, les distances, les temps de trajet et les modalités de réservation. Le contenu numérique devient ainsi

une composante essentielle du produit touristique et de son attractivité. Pour accélérer cette transformation, plusieurs orientations sont avancées : élaborer une stratégie nationale intégrée de numérisation du tourisme, développer une plateforme numérique nationale unifiée, interconnecter progressivement les bases de données du tourisme avec celles des transports, de la culture, de l'environnement et de l'hébergement, accompagner les petites et moyennes entreprises dans leur transition numérique et renforcer les systèmes de réservation et de paiement électroniques. Le recours à des technologies telles que la réalité virtuelle et l'intelligence artificielle pourrait également contribuer à moderniser l'offre, notamment à travers l'analyse des comportements des touristes, la personnalisation des recommandations et une meilleure gestion des flux. Le développement de contenus en arabe, en anglais et en français apparaît par ailleurs nécessaire pour renforcer la visibilité de la destination Algérie auprès des différents marchés. La transformation numérique doit cependant aller de pair avec l'amélioration de l'offre touristique elle-même. Les données relatives au tourisme intérieur montrent qu'environ dix millions d'Algériens ont séjourné durant la saison estivale dans les

quatorze wilayas côtières, mais seulement 20 % ont choisi l'hôtel, tandis que la majorité a privilégié la location de logements. Cette situation pose la question des tarifs hôteliers, de la qualité des prestations, des commodités proposées et, plus largement, de l'adéquation de l'offre aux attentes des estivants. Des avancées ont néanmoins été enregistrées dans la numérisation des services. Une plateforme consacrée au tourisme intérieur recense plus de 1 000 sites touristiques répartis sur près de 400 circuits à travers les 58 wilayas. Une autre permet aux agences de tourisme et de voyages d'introduire leurs demandes et d'en suivre le traitement en ligne. Dans le tourisme saharien, les procédures liées à l'entrée des touristes étrangers

sont également numérisées. Depuis janvier 2023, 7 755 autorisations d'embarquement ont ainsi été délivrées à des touristes de 57 nationalités, par l'intermédiaire de 175 agences réparties dans 21 wilayas. Ces dispositifs constituent des premières étapes dans la digitalisation du secteur. Le principal défi reste toutefois de les inscrire dans une stratégie cohérente et interconnectée. L'objectif est de passer d'une juxtaposition de services numériques à un écosystème intégré, capable de mieux valoriser les richesses touristiques nationales, de simplifier le parcours du voyageur, d'améliorer la compétitivité des opérateurs et de renforcer la visibilité de la destination Algérie sur les marchés internationaux. **R. N.**

Le e-commerce change d'échelle

La cinquième édition du Salon du e-commerce et des services en ligne « ECSEL EXPO 2026 » réunira plus de 260 exposants du 7 au 10 octobre au Palais des Expositions des Pins Maritimes (SAFEX) à Alger. Sur une superficie de 12 000 m², l'événement rassemblera entreprises, start-up et acteurs technologiques autour du commerce électronique, de la transformation numérique et des services en ligne. En forte progression depuis sa première édition, qui comptait 64 exposants, le salon entend constituer une plateforme d'échanges sur les mutations du marché et les enjeux de souveraineté numérique. Son programme prévoit plusieurs conférences et tables rondes consacrées notamment à l'innovation, à la logistique, à la numérisation des services et à l'accompagnement des start-up. L'édition 2026 sera également marquée par le lancement de la « carte ECSEL », offrant durant six mois des avantages auprès des exposants et partenaires.

APRÈS PRÈS DE SEPT MOIS DE SUSPENSION

Air Algérie reprend ses vols vers Doha

Après près de sept mois d'interruption, Air Algérie rétablit sa liaison Alger-Doha à partir de mardi prochain, avec trois vols hebdomadaires dans un premier temps. La compagnie nationale prévoit de porter cette fréquence à un vol quotidien dès le 25 octobre, dans le cadre du renforcement de son réseau international, notamment vers l'Europe et l'Asie. Cette reprise intervient parallèlement à la consolidation de son réseau domestique, traduisant la volonté d'Air Algérie d'élargir progressivement son offre et de renforcer sa présence sur les marchés national et international.



La compagnie aérienne nationale Air Algérie reprendra, demain, ses vols à destination de Doha, après près de sept mois de suspension, marquant ainsi le rétablissement d'une liaison importante avec le Moyen-Orient. Cette reprise s'inscrit dans une dynamique plus large de développement du réseau de la compagnie, aussi bien à l'international, notamment vers l'Europe et l'Asie, que sur le marché domestique. Le premier vol d'Air Algérie vers la capitale qatarie depuis l'interruption de cette liaison est programmé mardi à 00h55, a-t-on appris auprès de la compagnie. Le nouveau programme de la ligne Alger-Doha prévoit initialement trois vols par semaine, les di-

manches, mardis et vendredis, à la même heure. Air Algérie prévoit toutefois de renforcer progressivement cette desserte. La compagnie passera à un vol quotidien sur la ligne Alger-Doha à partir du 25 octobre prochain, toujours à 00h55. Cette augmentation de la fréquence traduit la volonté de la compagnie nationale de consolider sa présence sur les marchés internationaux et de renforcer les liaisons entre l'Algérie et les principales destinations étrangères. La reprise de la liaison avec Doha intervient ainsi dans un contexte de redéploiement du réseau international d'Air Algérie. La compagnie poursuit le développement de ses dessertes vers plusieurs destinations euro-

péennes et asiatiques, avec l'objectif de renforcer sa présence sur les marchés extérieurs et d'offrir davantage de possibilités de connexion au départ d'Alger. Parallèlement à cette expansion internationale, Air Algérie poursuit également le renforcement de son réseau domestique, à travers l'augmentation et l'adaptation de certaines fréquences afin d'améliorer la desserte des différentes régions du pays. Cette double dynamique, internationale et nationale, s'inscrit dans une volonté d'élargir l'offre de transport aérien et de consolider le rôle d'Alger comme plateforme de liaison entre l'Algérie, l'Europe, l'Asie et d'autres destinations. La compagnie nationale avait

annoncé, en février dernier, la suspension de ses vols à destination et en provenance de Doha. Cette décision avait été prise, selon Air Algérie, dans « le souci de garantir les plus hauts standards de sécurité et de sûreté pour les clients et les équipages, suite à l'évolution de la situation dans la région du Moyen-Orient ». Avec cette reprise, Air Algérie rétablit donc une liaison stratégique vers le Golfe tout en poursuivant, plus largement, la réorganisation et l'élargissement de son réseau. Le passage à une desserte quotidienne à compter du 25 octobre devrait renforcer davantage la capacité de la compagnie à répondre à la demande sur cette destination.

R. N.

MARSEILLE-ALGER

Corsica Linea annule deux traversées en raison d'une grève

Les passagers de Corsica Linea devront composer avec une perturbation sur la liaison maritime entre Marseille et Alger. La compagnie française a annoncé, dimanche 27 septembre, l'annulation de deux traversées prévues les 29 et 30 septembre, en raison d'un mouvement social interne. La traversée Marseille-Alger programmée mardi 29 septembre, ainsi que le trajet retour Alger-Marseille prévu mercredi 30 septembre à bord du Jean Nicoli, sont ainsi annulés. « Suite à un mouvement social national et préavis de grève interne, les traversées Marseille – Alger du mardi 29 septembre et Alger – Marseille du mercredi 30 septembre à bord du Jean Nicoli sont annulées », a indiqué la compagnie dans un communiqué. Corsica Linea précise avoir lancé des campagnes d'information par SMS et par courrier électronique afin d'avertir les voyageurs concernés



par ces annulations. En revanche, la compagnie n'a pas, à ce stade, communiqué de précisions sur les modalités de remboursement des billets déjà réservés ni sur d'éventuelles solutions de remplacement pour les

passagers concernés. Cette perturbation intervient dans un contexte social tendu au sein de la compagnie. Le syndicat CGT des marins de Marseille a déposé un préavis de grève de 48 heures, reconductible, pour

contester un projet d'affrètement du Massalia, navire appartenant à la compagnie La Méditerranée, spécialisée notamment dans les liaisons entre la Corse et le port de Marseille. Le syndicat s'oppose à ce projet, estimant qu'il soulève « un problème de fond ». Selon Frédéric Alpozzo, secrétaire général de la CGT des marins de Marseille, cité par La Provence, cette opération reviendrait notamment à « retirer un navire à l'année avec ses deux équipages pour notre flotte ». Corsica Linea figure parmi les trois compagnies maritimes assurant actuellement des liaisons régulières entre la France et l'Algérie, aux côtés de GNV et d'Algérie Ferries. Les annulations annoncées pour cette fin de mois interviennent donc alors que les liaisons maritimes entre les deux rives constituent un axe important pour les voyageurs reliant la France et l'Algérie. ■

Accidents de la route 5 morts et 248 blessés en 24 heures

Cinq personnes sont décédées et 248 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Durant la même période, le dispositif de surveillance des plages a enregistré 99 interventions, ayant permis de sauver 41 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 56 personnes et d'évacuer 2 autres vers les structures sanitaires locales, ajoute la même source. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 7 incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger, Oran, El Tarf, Khenchela et Batna. S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, la Protection civile est intervenue pour l'extinction de 16 incendies du couvert végétal, au niveau de plusieurs wilayas. Concernant les précipitations ayant touché les wilayas d'Illizi et de Djanet, les secours de la Protection civile sont intervenus pour dégager un véhicule coincé sur la chaussée à la suite de la montée des eaux, secouru une personne bloquée dans la boue sableuse et procédé à l'évacuation des eaux pluviales dans plusieurs quartiers et habitations. La Protection civile a également mis en place un dispositif de sécurité le long du lit de Oued Illizi.

Renforcement des stocks de sang Le CRA lance une campagne de don et de sensibilisation

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a organisé, hier à Alger, une campagne de don de sang visant à renforcer la participation des citoyens à ce type d'initiatives et à promouvoir des comportements sains contribuant à préserver la santé humaine. Cette initiative vise selon ses organisateurs à collecter le plus grand nombre possible de poches de sang afin de les acheminer directement vers le centre de transfusion sanguine de l'hôpital de Zéralda pour la prise en charge des patients brûlés. Elle s'inscrit également dans le cadre de la promotion et de l'ancrage de la culture du don de sang régulier, tout en sensibilisant la société à son importance humanitaire noble. À ce propos, la bénévole au sein du Croissant-Rouge algérien, Wassila Benouaret, a estimé que cette initiative menée en coordination avec l'Agence nationale du sang (ANS) constitue « un prolongement des programmes et des actions menés par le CRA à travers les différentes wilayas du pays. Son objectif est de sensibiliser à l'importance du don de sang, d'encourager les citoyens à y participer massivement, et de contribuer au renforcement des stocks afin de fournir cette substance vitale aux malades et aux blessés, en particulier dans les situations nécessitant une transfusion urgente. » À travers ses campagnes continues de don de sang, le Croissant-Rouge algérien réaffirme l'importance de faire du don « un réflexe de santé ancré, le sang étant une matière vitale qui ne peut être ni fabriquée ni remplacée. »

INDUSTRIE

Tosyali Algérie mise sur le **transfert** d'expertise pour accompagner le lancement du laminage à froid

Le groupe Tosyali s'appuie sur l'expertise acquise en Turquie pour accompagner le lancement du laminage à froid en Algérie, à travers un transfert de compétences destiné à accélérer la montée en compétence des équipes locales et à fluidifier le démarrage de cette nouvelle activité industrielle.



FATIHA A.

Dans le cadre des préparatifs engagés pour le démarrage des opérations de laminage à froid en Algérie, le groupe sidérurgique Tosyali s'appuie sur l'expertise accumulée au sein de ses installations en Turquie, notamment au niveau du complexe d'Osmaniye, afin d'accompagner ses équipes algériennes dans cette nouvelle étape du développement industriel du groupe.

Selon un communiqué de Tosyali, plusieurs collaborateurs algériens de Tosyali Algérie ont rejoint leurs homologues au sein des installations du groupe à Osmaniye, en Turquie. Cette immersion leur permet de travailler directement aux côtés des équipes expérimentées et de se familiariser avec les différents aspects techniques et opérationnels liés aux activités de laminage à froid.

L'initiative repose ainsi sur un principe de transfert direct de connaissances et de savoir-faire. Plutôt que de développer séparément les compétences nécessaires au lancement de cette activité, Tosyali entend capitaliser sur l'expérience déjà acquise dans ses autres installations et favoriser la circulation des compétences au sein de son réseau industriel.

Cette démarche revêt une importance particulière dans le cadre de la préparation des équipes algériennes aux exigences spécifiques du laminage à froid, une activité qui requiert une maîtrise de plusieurs paramètres techniques et opérationnels. Le passage des collaborateurs algériens au sein du

complexe d'Osmaniye leur permet ainsi d'acquérir une expérience pratique au contact d'équipes ayant déjà développé et consolidé leur savoir-faire dans ce domaine. Au-delà de la formation théorique, cette approche privilégie l'apprentissage sur le terrain, l'échange d'expériences et l'observation des pratiques industrielles mises en œuvre au quotidien. Les collaborateurs algériens peuvent ainsi se familiariser avec les méthodes de travail, les procédures opérationnelles et les exigences techniques qui accompagnent le fonctionnement d'une unité de laminage à froid. Pour Tosyali, cette coopération entre les différents sites du groupe constitue également un moyen de réduire la courbe d'apprentissage et de faciliter la préparation des équipes avant la mise en service des nouvelles installations en Algérie. Le retour d'expérience des équipes turques peut, dans ce cadre, contribuer à anticiper certaines difficultés opérationnelles et à préparer les compétences nécessaires à une exploitation efficace de l'activité.

Le transfert d'expertise constitue également un levier de consolidation des ressources humaines industrielles en Algérie. En permettant aux collaborateurs locaux d'acquérir de nouvelles compétences directement auprès de leurs homologues expérimentés, le groupe contribue à renforcer progressivement son vivier de compétences techniques et à développer une expertise adaptée aux besoins de ses activités sidérurgiques.

Cette circulation des savoir-faire s'inscrit dans une logique plus large d'intégration au sein du groupe Tosyali, qui cherche à valoriser les compétences dé-

veloppées dans ses différents pays d'implantation. L'expérience accumulée en Turquie peut ainsi être mobilisée au profit des nouvelles activités engagées en Algérie, permettant aux équipes locales de bénéficier d'un retour d'expérience déjà constitué.

Le groupe met ainsi en avant l'intérêt de fonctionner comme une organisation intégrée, dans laquelle les expériences acquises sur un site peuvent être transférées et adaptées à un autre. Cette mutualisation des compétences vise à renforcer les capacités internes du groupe tout en accompagnant le développement de ses différents pôles industriels.

Pour Tosyali Algérie, le lancement du laminage à froid représente dès lors non seulement une nouvelle étape sur le plan industriel, mais également un important chantier de développement des compétences. La préparation des équipes locales constitue un élément central de cette phase, avec l'objectif de disposer de personnels suffisamment formés et familiarisés avec les exigences de cette activité au moment de son démarrage. À travers ce dispositif de transfert de compétences entre l'Algérie et la Turquie, Tosyali entend donc accompagner la montée en puissance de ses activités en Algérie en s'appuyant sur un savoir-faire déjà éprouvé au sein du groupe. Une stratégie qui combine développement industriel, formation pratique et valorisation des ressources humaines, dans la perspective de renforcer progressivement les capacités techniques du complexe sidérurgique algérien et d'accompagner son évolution vers des activités à plus forte valeur ajoutée.

Propriété intellectuelle
L'Algérie et Djibouti
renforcent leur
coopération en matière
de brevets

L'OMPI, en partenariat avec l'Institut national algérien de propriété industrielle (INAPI) et avec le soutien du Fonds fiduciaire du Japon, a accueilli à Alger une délégation de l'Office djiboutien de la propriété industrielle et commerciale (ODPIC), dans le cadre du programme de renforcement des capacités d'examen des brevets à travers la coopération Sud-Sud.

«Le lancement de la formation, tenu le 20 septembre au Bureau extérieur de l'OMPI en Algérie à Hydra, a été marqué par une présentation de l'INAPI et de l'évolution des dépôts de brevets, assurée par Monsieur Belmehdi Abdelhafid, Directeur Général de l'INAPI», indique l'INAPI.

Durant cette semaine, les participants approfondiront les procédures d'examen des brevets, les recherches d'antériorités, le système PCT ainsi que la gestion des CATI, à travers des sessions pratiques, des études de cas et des échanges d'expertise.

Cette initiative illustre la dynamique de coopération Sud-Sud et de partage de savoir-faire entre l'Algérie et Djibouti dans le domaine de la propriété intellectuelle.

F.A.

Entrepreneuriat
NESDA renforce
l'accompagnement des
micro-entreprises à Blida

Dans le cadre de ses efforts visant à accompagner la croissance des micro-entreprises existantes, l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a organisé, dans la wilaya de Blida, une journée d'information et de sensibilisation au profit des propriétaires de micro-entreprises.

Cette rencontre a été consacrée à la présentation des mécanismes et opportunités permettant aux entreprises de développer et de diversifier leurs activités, ainsi qu'aux différentes formes d'accompagnement proposées par l'agence. L'objectif est de dépasser les étapes de création et de financement pour s'inscrire dans une démarche de soutien à la croissance, à l'expansion et au renforcement de la pérennité et de la compétitivité des entreprises.

La rencontre a également réuni plusieurs directeurs et représentants des administrations et organismes locaux. Elle a permis aux entrepreneurs participants de prendre connaissance des mesures et procédures disponibles, mais aussi de soulever leurs préoccupations et d'obtenir des réponses et éclaircissements directs auprès des différents intervenants.

À travers cette initiative, la NESDA entend consolider une approche d'accompagnement intégré des micro-entreprises à différents stades de leur développement, en passant du soutien à leur création à l'accompagnement de leur croissance, de leur expansion et de la diversification de leurs activités.

L'agence invite, à cet effet, les propriétaires de micro-entreprises à se rapprocher de ses antennes à travers les différentes wilayas du pays afin de bénéficier des dispositifs d'accompagnement et des avantages disponibles pour développer et élargir leurs activités.

F.A.

GÉO ÉNERGIE

L'APRUE et l'ENP explorent des solutions **innovantes** pour la maîtrise de l'énergie dans le bâtiment

L'Agence Nationale pour la Promotion et la Rationalisation de l'Utilisation de l'Énergie (APRUE), représentée par son directeur général et son équipe, ainsi que l'École Nationale Polytechnique d'Alger (ENP), représentée par le professeur M. Benbraïka, responsable de l'ENP-ETC (École Nationale Polytechnique - Expertise, Technologie & Conseil), et le professeur Arezki Smaili, du Laboratoire de Génie Mécanique et Développement (LGMD), ont tenu une réunion en visioconférence.

Selon un communiqué de l'APRUE, cette séance s'est déroulée en présence du professeur M. Laoui, de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), et de Mme Elena, responsables au sein du bureau d'études et d'innovation GEOEG. Basée à Lausanne, en Suisse, cette spin-off académique est spécialisée dans la géoénergie, la géomécanique et les structures thermoactives.

L'ordre du jour portait sur la présentation de solutions innovantes développées et concrétisées par GEOEG. Grâce aux géostructures énergétiques et

aux sondes géothermiques, ces technologies valorisent la géothermie de surface pour assurer notamment le chauffage et le rafraîchissement durables des bâtiments.

Les échanges ont ensuite permis d'aborder deux volets principaux :

Examiner dans quelle mesure ces solutions peuvent répondre aux priorités du Programme national de maîtrise de l'énergie dans le secteur du bâtiment en tenant compte de la réglementation, de l'intégration industrielle, des formations néces-

saies, des études de faisabilité, du dimensionnement, des tests in situ, ...);

Définir les conditions et les procédures adaptées pour concrétiser un projet pilote en Algérie dans les meilleurs délais.

Cette rencontre s'inscrit dans la dynamique de partenariat entre l'APRUE et l'École Nationale Polytechnique d'Alger, visant à associer expertise académique et innovation technologique au service de la transition énergétique en Algérie.

F.A.

INVESTISSEMENT

Le guichet **unique** pour accélérer la prise de décision

FATIHA A.

Invité, hier, de la Chaîne 3 de la Radio nationale, l'expert financier Idir Saci est revenu sur la mise en service du guichet unique et sur l'évolution du cadre institutionnel encadrant l'investissement en Algérie, considérant que ce nouveau mécanisme constitue un outil destiné à « stimuler l'investissement » et à rendre plus efficace le processus de prise de décision. Selon lui, l'entrée en vigueur du décret présidentiel s'inscrit dans une évolution progressive de la manière dont l'investissement est traité en Algérie. Cette évolution s'est notamment traduite par la création de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), présentée comme une étape importante dans la clarification des objectifs, des procédures et des garanties offertes aux investisseurs, qu'ils soient nationaux ou étrangers. L'expert a souligné, dans ce contexte, les efforts engagés pour répondre aux exigences de transparence et améliorer la lisibilité du processus décisionnel. Il s'agit notamment, a-t-il expliqué, de mettre en place des canaux permettant aux investisseurs de mieux identifier les centres de décision et de disposer d'une information plus claire sur les différentes étapes liées au traitement de leurs projets. Il a relevé que la décision en matière d'accès au foncier industriel est revenue, après plusieurs arbitrages, au wali, avec un rôle actif confié à l'AAPI. Cette évolution, selon lui, vise à rapprocher la décision du terrain tout en renforçant la coordination entre les différentes institutions concernées.

« **Nous sommes, en effet, arrivés à notre cap qui est de donner de l'efficacité dans la prise de décision en matière de traitement de l'investissement** », a-t-il souligné.

Cette orientation traduit, selon l'expert, une volonté de réduire les délais et de simplifier les circuits administratifs auxquels sont confrontés les porteurs de projets. L'objectif consiste ainsi à passer d'une logique de traitement fragmenté à une approche davantage intégrée, permettant de mobiliser les différentes administrations concernées autour d'un même projet d'investissement. Idir Saci a également mis en avant la nouvelle composition du Conseil d'administration de l'AAPI, qui comprend désormais les secrétaires généraux de plu-

Le nouveau dispositif du guichet unique dédié à l'investissement devrait contribuer à renforcer la transparence, à améliorer la coordination entre les différents secteurs et à accélérer le traitement des projets.



sieurs départements ministériels ainsi que des responsables concernés par les principales autorisations nécessaires à la réalisation des projets. Il a notamment cité les secteurs de l'Industrie, de l'Agriculture et des Finances, ainsi que les administrations intervenant dans des domaines tels que le permis de construire ou l'environnement. L'un des principaux objectifs de ce dispositif est précisément de favoriser une prise de décision plus rapide, grâce à une délégation accrue du pouvoir décisionnel et à une communication plus directe entre les administrations concernées. Pour Idir Saci, cette approche constitue un changement important dans la gestion des projets d'investissement, dans la mesure où elle permet de rapprocher les différents centres de décision et de limiter les délais liés aux échanges administratifs successifs. Au-delà de la simplification des procédures, l'expert estime que le gui-

chet unique pourrait également contribuer à améliorer la qualité et la disponibilité de l'information destinée aux investisseurs. La réunion de plusieurs départements et institutions autour de l'AAPI devrait permettre d'avoir une vision plus complète des projets et de leurs besoins, tout en offrant davantage de visibilité aux opérateurs économiques. Cette centralisation de l'information pourrait également favoriser une meilleure anticipation des contraintes liées à la réalisation des projets, notamment celles relatives au foncier, aux autorisations administratives, à l'environnement ou encore aux différentes infrastructures nécessaires. À moyen terme, cette évolution pourrait ouvrir la voie à une redéfinition du rôle de l'AAPI, appelée progressivement à dépasser sa seule fonction d'accompagnement administratif pour investir davantage un rôle stratégique dans la promotion et l'orientation de l'investissement.

Travaux publics et infrastructures
Le CTTP appelé à renforcer la cadence de ses études et expertises techniques

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé hier une réunion de coordination consacrée au suivi des programmes confiés au Contrôle technique des travaux publics (CTTP), notamment dans les domaines des études et des expertises techniques, a indiqué le ministère dans un communiqué. Selon un communiqué du ministère, la rencontre s'est déroulée en présence de plusieurs cadres centraux du ministère, ainsi que du directeur général du CTTP et de ses responsables techniques. Elle a notamment permis de faire le point sur l'état d'avancement des opérations et des projets actuellement en cours de réalisation, faisant l'objet de conventions entre l'organisme et les différentes structures relevant du ministère. Les discussions ont également porté sur les principaux dossiers liés à ces opérations, en particulier ceux inscrits dans la nomenclature des investissements. À ce titre, les participants ont examiné les modalités susceptibles de renforcer l'accompagnement de ces projets et d'améliorer les mécanismes de leur suivi, dans l'objectif d'assurer une meilleure coordination entre les différentes parties concernées. Cette réunion intervient dans le cadre du suivi régulier des programmes relevant du CTTP et de l'évaluation de leur niveau d'avancement, en vue de veiller au respect des échéances et des exigences techniques applicables aux projets du secteur des travaux publics et des infrastructures de base. À cette occasion, le ministre a insisté sur la nécessité de poursuivre et de prendre toutes les mesures nécessaires pour accélérer le rythme de travail et permettre l'achèvement, dans les délais impartis, de l'ensemble des opérations actuellement en cours. Il a également souligné l'importance de veiller au respect des normes et standards en vigueur à l'échelle internationale. Le ministre a, par ailleurs, mis l'accent sur la nécessité de renforcer les performances du CTTP dans ses domaines d'intervention, notamment en matière d'études et d'expertises techniques, compte tenu du rôle que joue cet organisme dans l'accompagnement technique des projets relevant du secteur. Ces orientations visent ainsi à consolider l'efficacité des mécanismes de suivi et d'expertise, tout en permettant au CTTP de poursuivre l'accomplissement de ses missions de service public dans les meilleures conditions et de contribuer, à travers son expertise technique, à la réalisation et au suivi des projets d'infrastructures publiques.

F.A.

IANOR

Des Journées Techniques sur la prévention et la gestion des **risques** d'accidents industriels

Dans le cadre de ses efforts visant à promouvoir la culture de la santé et de la sécurité au travail à l'échelle nationale, l'Institut Algérien de Normalisation (IANOR) a organisé des Journées Techniques spécialisées sur la prévention et la gestion des risques d'accidents industriels, qui se sont tenues sur trois jours consécutifs à Alger. Selon un communiqué de l'IANOR, cet événement s'est déroulé sous le thème « Prévention et gestion des risques d'accidents industriels : meilleures pratiques en matière de santé et de sécurité dans le secteur industriel », avec pour objectif la sensibilisa-

tion à l'importance de l'application de la norme internationale ISO 45001 relative aux systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail (SST), contribuant ainsi à la réalisation de la sécurité industrielle et au renforcement de la compétitivité des entreprises nationales. Le Directeur Général de l'Institut Algérien de Normalisation M. Djamel HALEs a ouvert les travaux de ces Journées Techniques par une allocution de bienvenue, dans laquelle il a présenté un exposé complet sur le rôle de l'IANOR dans la réduction des accidents industriels et la gestion des risques, grâce aux normes qu'il adopte et dont il assure la mise en

œuvre. Il a mis en évidence leur contribution efficace au développement de l'économie nationale et à la réduction des coûts des pertes résultant des accidents du travail et des maladies professionnelles, en raison de leurs répercussions directes sur la productivité des entreprises et leur capacité concurrentielle. L'événement a connu une présence qualitative de plusieurs personnalités éminentes et acteurs du secteur industriel et économique, à leur tête le Directeur de la Sécurité Industrielle au sein du ministère de l'Industrie. Étaient également présents les cadres de l'Institut Algérien de Normalisation et ses experts spécialisés dans les normes, les formateurs spécialisés dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail et de la gestion des risques, aux côtés des représentants des différentes entreprises et institutions industrielles nationales et des acteurs économiques de divers secteurs de production et de services. Tout au long des trois journées, une élite d'experts de l'Institut Algérien de Normalisation et de formateurs dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail et de la gestion des risques a présenté des interventions scientifiques et pratiques riches, abordant par l'analyse et l'application les différents aspects de la prévention des risques industriels. Ces interventions ont porté sur la présentation des exigences de la norme internationale ISO 45001 et de ses modalités d'application pratique au sein des entreprises industrielles, la présentation des meilleures pratiques internationales en matière de santé et de sécurité au travail, l'analyse des méthodologies d'évaluation des risques et de réduction des accidents industriels, la mise en lumière du rôle des normes dans l'amélioration de la performance des entreprises et la protection des travailleurs et des biens, ainsi que la présentation d'études de cas et de modèles applicatifs issus de la réalité industrielle nationale et internationale.

ASSAINISSEMENT ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

Le wali de Tébessa hausse le ton

Le wali de Tébessa impose la cadence maximale sur le chantier d'assainissement d'El Baala pour prévenir les inondations automnales. Alors que l'automne s'installe avec son lot d'incertitudes météorologiques, le chantier stratégique de collecte des eaux usées et de drainage à El Baala est désormais placé sous haute pression.



Constatant des lenteurs jugées inacceptables, le wali de Tébessa entend revoir l'organisation et le pilotage des travaux et impose une cadence maximale afin de préserver le chef-lieu de wilaya des risques liés aux intempéries. Face à l'urgence climatique et à la menace récurrente des crues automnales qui pèsent sur la ville, l'exécutif local passe à l'offensive. Le projet de réhabilitation et de réalisation du système de collecte des eaux usées dans la zone périphérique d'El Baala ne devra désormais souffrir d'aucun nouveau retard. Réunissant mercredi dernier le directeur régional de l'Office national de l'assainissement (ONA), ainsi que les entreprises chargées de la réalisation du projet, le wali de Tébessa, Ahmed Belhadad, a haussé le ton et fixé un ultimatum technique clair : accélérer la cadence des travaux ou s'exposer à l'application rigoureuse des dispositions légales. Cette mise en garde intervient dans le prolongement direct de l'inspection sur le terrain effectuée le 20 septembre en cours. Lors de cette visite, le chef de l'exécutif de wilaya avait déjà pu mesurer l'ampleur du retard enregistré sur ce chantier considéré comme hautement stratégique. La réunion tenue mercredi ne constituait donc pas une simple formalité protocolaire, mais une véritable séance de cadrage destinée à identifier et à corriger les dysfonctionnements organisationnels qui entravent l'avancement des opérations. Afin de rattraper le retard accumulé et de ga-

rantir l'achèvement des infrastructures avant l'arrivée des épisodes de fortes précipitations, le wali a ordonné une réorganisation en profondeur des méthodes d'intervention. La principale instruction issue de cette réunion porte sur l'instauration immédiate d'un régime de travail par équipes alternées selon le système du « 3x8 ». Cette organisation doit permettre d'assurer une présence continue sur le chantier, 24 heures sur 24, de manière à maintenir les travaux sans interruption, à optimiser l'utilisation des équipements lourds mobilisés et à réduire sensiblement les délais d'exécution des différentes phases du projet. Au-delà de la réorganisation du temps de travail, Ahmed Belhadad a exigé de l'ONA et des entreprises contractantes un renforcement concret et conséquent des moyens humains et matériels mobilisés sur le terrain. La zone d'El Baala, considérée comme un point particulièrement sensible du dispositif hydraulique à la périphérie du chef-lieu, constitue un maillon important dans le système global de prévention des inondations. La capacité des infrastructures à collecter et à évacuer efficacement les eaux de ruissellement et les eaux usées conditionne directement la protection des biens et des citoyens lors des épisodes pluvieux intenses. Dans ce contexte, tout retard supplémentaire dans la réalisation ou la réhabilitation du réseau pourrait accroître la vulnérabilité de cette zone face aux fortes précipitations automnales. Soucieux d'anticiper les éventuelles perturbations météorolo-

giques, le wali a également insisté sur la nécessité d'adopter une démarche proactive et de renforcer la coordination entre les différents secteurs concernés. L'objectif est d'éviter que les difficultés liées à l'organisation du chantier, aux chevauchements de compétences ou aux procédures administratives ne viennent davantage ralentir l'exécution des travaux. Les lenteurs administratives et les éventuels chevauchements de responsabilités ne devront ainsi plus constituer des motifs de retard dans la livraison des ouvrages. Une feuille de route stricte a été arrêtée à l'attention des différents intervenants afin d'assurer une progression régulière, coordonnée et contrôlée des travaux, avec un suivi rapproché de leur évolution sur le terrain. En somme, le chantier d'El Baala dépasse désormais le seul cadre d'un projet d'aménagement ou de réhabilitation des réseaux d'assainissement. Il constitue un enjeu majeur pour la prévention des inondations et un test de la capacité des autorités locales et des entreprises chargées de sa réalisation à répondre rapidement à une situation caractérisée par l'urgence. L'injonction est désormais claire : les travaux doivent monter en cadence, les moyens doivent être renforcés et les délais doivent être strictement maîtrisés. Le suivi de l'opération se poursuivra directement sur le terrain, avec pour priorité l'achèvement des travaux dans les meilleurs délais et la mise en sécurité du chef-lieu de wilaya à l'approche de la période des fortes précipitations.

Illizi

Nouvelles structures de formation, en prévision de la rentrée d'octobre

Le secteur de la formation professionnelle de la wilaya d'Illizi s'est doté de nouvelles structures pédagogiques dans le cadre des préparatifs de la session d'octobre 2026, en vue d'accroître les opportunités de formation et d'améliorer les conditions d'encadrement et d'apprentissage pratique, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction du secteur. Ces structures «incorporent la réalisation de quatre (4) classes au sein du centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) «Khemaya Mohamed» à In-Amenas, deux classes (2) au centre «Maddouh Salah» et deux (2) autres au centre «Abane Ramdane» de Bordj Omar Driss, ainsi que deux (2) ateliers à l'institut national spécialisé de la formation professionnelle d'Illizi et deux (2) autres au CFPA de Bordj Omar Driss»; a précisé le directeur du secteur, Youcef Hemdani. Le secteur a, en outre, été renforcé par de nombreux champs d'expérimentation agricole réalisés au profit des CFPA de Debdeb, In-Amenas et Bordj Omar Driss, en vue de consolider l'aspect pratique dans les différentes spécialités agricoles et permettre aux stagiaires de se familiariser sur le terrain avec les techniques et pratiques agricoles modernes. Aussi, et dans la perspective d'étendre le réseau des structures de formation professionnelle et d'en rapprocher les prestations des citoyens, le secteur a également bénéficié de l'ouverture d'une annexe à Ain El-Kours, afin d'élargir l'offre de formation au profit des jeunes, en plus d'une aile administrative au CFPA «Khemaya Mohamed» à In-Amenas, a fait savoir M. Hemdani. Ces nouvelles structures viennent consolider le secteur avec objectif de privilégier l'apprentissage sur le terrain et satisfaire les besoins du marché du travail et du développement local.

Batna

Lancement «prochain» des travaux de construction de 26 terrains de sport de proximité

Les travaux de construction de 26 terrains de sport de proximité seront «prochainement» lancés dans la wilaya de Batna, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction de la jeunesse et des sports (DJS). Le responsable du service des équipements et de l'investissement au sein de cette direction, Salim Kadri, a déclaré à l'APS qu'un montant de 200 millions de dinars a été alloué à cette importante opération dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales pour l'année 2026. Les choix des terrains d'implantation ont déjà été choisis en attendant la finalisation des procédures d'usage et l'installation des chantiers, selon la même source qui a précisé que 5 terrains de proximité seront construits au chef-lieu de wilaya et le reste réparti sur plusieurs communes, y compris dans les zones éloignées. M. Kadri a ajouté que tous ces terrains «devraient être réceptionnés» avant la fin de l'année en cours, le délai de réalisation étant fixé «entre 30 et 40 jours». Le même responsable a également rappelé que les travaux de construction de 14 autres terrains de proximité, financés sur le budget de la wilaya à hauteur de 103 millions de dinars, sont actuellement en cours dans plusieurs communes et devraient être achevés en octobre prochain. L'objectif de la réalisation de ces terrains est de mettre à la disposition des habitants, notamment des jeunes et des enfants, des espaces adaptés à la pratique sportive et aux loisirs au sein des cités d'habitation des différentes communes, favorisant ainsi une occupation saine et utile du temps libre.

OUM EL BOUAGHI

265 millions de dinars pour l'acquisition d'équipements médicaux pour les EPH

Une enveloppe de 265 millions de dinars a été allouée, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, à l'acquisition d'équipements médicaux pour les établissements publics hospitaliers (EPH), afin de renforcer le service public de santé et d'assurer une prise en charge optimale des patients, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction de la santé et de la population (DSP). Le responsable en charge de l'inspection au sein de la DSP, Souhil Belhatem, a précisé à l'APS qu'il

s'agit, notamment, d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM) qui devrait être acquis «bientôt» au bénéfice de l'EPH Mostefa-Benboulaïd de la commune d'Aïn M'lila. Les EPH Mohamed-Boudiaf d'Oum El Bouaghi et Mostefa-Benboulaïd d'Aïn M'lila, ainsi que l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) Mohamed-Boumali d'Aïn Beida, bénéficieront également de séparateurs de sang, selon M. Belhatem qui a souligné que ces équipements «fourniront des plaquettes sanguines aux patients de manière plus rapide et en plus grande quantité». Ce fi-

nancement a été alloué dans le cadre des programmes sectoriels de développement pour l'exercice 2026, a encore précisé le même responsable, rappelant qu'un appareil scanner avait été acquis pour l'hôpital Salah-Zerdani d'Aïn Beida pour un montant de 90 millions de dinars puisés des mêmes programmes. M. Belhatem a conclu en faisant savoir que l'hôpital Mohamed-Bouhafs de la commune de Meskiana a également été doté d'un scanner financé sur le budget de la wilaya pour un montant de 90 millions de dinars.

AUTOROUTE MENANT AU PORT D'ORAN

Fermeture partielle des tunnels à partir d'aujourd'hui

Les tunnels de l'autoroute menant au port d'Oran seront partiellement fermés à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 9 octobre, dans le cadre de tests techniques sur les systèmes de gestion centralisée et d'opérations de maintenance. La circulation sera interrompue par phases successives, avec des déviations mises en place pour chaque étape. Les usagers sont appelés à faire preuve de vigilance et à respecter la signalisation et les consignes de sécurité aux abords des zones concernées.



Les tunnels de l'autoroute menant au port d'Oran feront l'objet d'une fermeture partielle et alternée à partir d'aujourd'hui, 28 septembre, et jusqu'au 9 octobre prochain, en raison de tests techniques sur les systèmes de gestion centralisée et d'opérations de maintenance, a indiqué le directeur régional de l'Algérienne des autoroutes (ADA), Mohamed Brahimi. Dans une déclaration à l'APS, Brahimi a indiqué que l'ADA porte à la connaissance des usagers de cet axe autoroutier que cette mesure intervient afin de permettre la réalisation de tests techniques ainsi que l'entretien des différents équipements. Le trafic sera

ainsi interrompu par phases successives, conformément à un calendrier précis établi par l'ADA. Du 28 au 30 septembre, le premier tunnel de Canastel sera fermé dans le sens menant au port, avec une déviation de la circulation sur la chaussée parallèle dans les deux sens. L'opération se poursuivra du 1er au 3 octobre avec la fermeture du second tunnel, également appelé tranchée couverte, toujours dans le sens menant au port. La circulation sera, durant cette période, déviée sur la chaussée parallèle dans les deux sens. Du 4 au 6 octobre, ce même second tunnel sera fermé dans le sens opposé, en direction de Canastel. Un dispositif similaire de déviation de la circulation sera mis en place afin d'assurer la continuité du trafic. Enfin, du 7 au 9 octobre, l'opération s'achè-

vera avec la fermeture du premier tunnel de Canastel dans le sens retour vers Canastel. La circulation sera alors également basculée sur la voie adjacente. Tout en appelant les automobilistes à faire preuve de la plus grande vigilance durant toute la période de l'opération, l'Algérienne des autoroutes insiste sur la nécessité de respecter scrupuleusement la signalisation routière et les consignes de sécurité mises en place au niveau des zones concernées. Ces mesures temporaires visent à permettre aux équipes techniques de réaliser les tests et les opérations de maintenance dans des conditions de sécurité appropriées, tout en assurant le maintien de la circulation grâce aux dispositifs de déviation prévus à chaque étape.

R.S.

Constantine

Près de 2 quintaux de drogues saisis par les services des Douanes

Les services des Douanes ont saisi près de 2 quintaux de drogues dans la wilaya de Constantine, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale des Douanes. « Dans le cadre des efforts soutenus et constants déployés sur le terrain dans la lutte contre la contrebande et le trafic de psychotropes et de drogues, les agents de la brigade régionale spécialisée dans la lutte contre la contrebande de marchandises et de drogues à Constantine, en coordination avec des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), sont parvenus, lors d'une opération qualitative, après la fouille d'un garage, à saisir près de 2 quintaux de drogues », lit-on dans le communiqué. Il s'agit de 246 750 comprimés d'ecstasy (108 kg), de 79,44 kg de kif traité, de 6,74 kg de cocaïne et de 2,2 kg de poudre d'ecstasy. L'opération s'est également soldée par la saisie de 2 véhicules de tourisme utilisés pour le transport de ces drogues et l'arrestation de 5 individus, qui ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes, précise-t-on de même source. Cette opération « s'inscrit dans le cadre de la coordination opérationnelle ininterrompue entre les différents organes de l'État pour faire face à la contrebande et au trafic de drogues et de psychotropes », conclut le communiqué.

Hattab se réunit avec les cadres de l'ANEM

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, a tenu une réunion avec les cadres de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), consacrée à l'examen du rôle de l'Agence dans l'accompagnement des évolutions du marché du travail et à la recherche des moyens à même de rendre ses services davantage adaptés aux besoins réels des demandeurs d'emploi et des entreprises économiques, indique vendredi un communiqué du ministère. La réunion a porté sur les « mécanismes d'amélioration de l'intermédiation sur le marché du travail, notamment à travers le développement d'outils permettant d'identifier les besoins des entreprises et de les mettre en adéquation de manière plus précise avec les profils des demandeurs d'emploi, de manière à renforcer l'efficacité du processus de rapprochement entre l'offre et la demande de travail », précise la même source. Dans ce cadre, le ministre a donné des instructions pour « réviser et développer les mécanismes de fonctionnement de l'Agence, en renforçant le recours à la numérisation et aux données dans le suivi du marché du travail et l'anticipation de ses besoins, tout en améliorant les outils d'orientation et d'accompagnement au profit des demandeurs d'emploi, avec le souci de garantir la transparence et l'équité dans l'examen et le traitement des dossiers, conformément à des critères clairs et uniformes », ajoute le communiqué. M. Hattab a également souligné « la nécessité de renforcer la coordination entre l'ANEM, les établissements de formation professionnelle, les universités et les entreprises économiques, de manière à contribuer à réduire l'écart entre les résultats de la formation et les besoins réels du marché du travail et à favoriser l'employabilité des jeunes ». Le ministre a appelé à « insuffler une nouvelle dynamique aux services de l'Agence, fondée sur la rapidité de réponse, la précision dans l'orientation des demandeurs d'emploi et une meilleure compréhension des besoins des entreprises, afin de faire de l'intermédiation un véritable outil de soutien à l'emploi et d'accompagnement des mutations économiques que connaît le pays », conclut la même source.

La sécurisation des passages à niveau non gardés, une urgence à Bouira

La sécurisation et la protection des passages à niveau non gardés sont désormais devenues plus qu'une nécessité. La mise en place de solutions concrètes s'impose, notamment à l'occasion de la rentrée scolaire, marquée par une intensification des déplacements des citoyens et des élèves et, par conséquent, par une hausse des risques liés à la traversée de ces points sensibles. Lors d'une séance de travail tenue récemment au siège de la wilaya de Bouira, une série de mesures ont été proposées par une commission spéciale chargée d'examiner cette problématique. « La commission avait pour mission d'examiner les passages à niveau ainsi que les points noirs sur la ligne ferroviaire à travers différentes régions de la wilaya. Elle a également évalué le niveau de dangerosité de ces passages et identifié les travaux indispensables à réaliser pour garantir leur sécurisation efficace », précise un communiqué de la wilaya. Par ailleurs, la wali de Bouira a souligné l'importance d'une coordination étroite entre les différents services concernés afin de « définir les priorités concernant les points noirs et les passages non surveillés qui connaissent une circulation importante de piétons et constituent un danger réel pour leur sécurité ». Elle a également insisté sur la nécessité de prendre toutes les mesures requises afin d'améliorer le niveau de sécurité aux abords de ces passages, notamment à travers l'installation de la signalisation nécessaire, l'amélioration et la garantie d'une bonne visibilité, ainsi que la réalisation des différents travaux in-



dispensables à leur sécurisation. Dans ce cadre, une série de directives et d'instructions ont été données aux services concernés. Parmi les principales recommandations figure la nécessité d'assurer un suivi rigoureux de la mise en œuvre des propositions adoptées et de procéder à une évaluation régulière de l'avancement du dossier. L'objectif est de veiller à ce que les mesures retenues ne restent pas au stade des recommandations, mais soient effectivement concrétisées sur le terrain. En outre, l'accent a été mis sur l'importance du volet préventif et de la sensibilisation aux dan-

gers liés à la traversée des passages à niveau non surveillés. Les usagers, notamment les élèves et les piétons, doivent être davantage sensibilisés au respect des règles de sécurité et aux comportements de prudence lors de la traversée de ces points à risque. La wilaya entend ainsi renforcer la prise en charge de ces passages considérés comme des points sensibles du réseau ferroviaire, en combinant l'intervention sur les infrastructures, l'amélioration de la signalisation et de la visibilité, le suivi des travaux et les actions de sensibilisation auprès des usagers.

SERGEÏ LAVROV À L'ONU:**L'urgence d'établir l'État palestinien**

Devant l'Assemblée générale de l'ONU, le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov appelle à la création de l'État palestinien et met en garde contre la dégradation en Cisjordanie. Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a affirmé que le moment était venu de garantir l'établissement de l'État palestinien, sur la base des résolutions et des cadres internationaux établis des Nations unies. Dans son discours devant l'Assemblée générale des Nations unies, samedi soir, Lavrov a mis en garde contre la dégradation rapide de la situation en Cisjordanie occupée, en raison de l'intensification des activités coloniales sionistes, critiquant le retard dans la mise en œuvre du plan de paix pour la bande de Gaza, approuvé par le Conseil de sécurité de l'ONU. Le ministre russe des Affaires étrangères a, par ailleurs, exprimé la disponibilité de son pays à « coopérer de manière constructive avec les différentes parties internationales afin de contribuer à la réalisation de la stabilité et de l'apaisement au Moyen-Orient ».

RDCONGO**L'Ebola s'étend à deux nouvelles zones**

La flambée d'Ebola provoquée par le virus Bundibugyo, en République démocratique du Congo (RDC), s'est étendue à deux nouvelles zones de santé, a annoncé samedi l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a indiqué, dans un communiqué, que les nouvelles zones concernées sont Bulu, dans la province du Sud-Ubangi, et Dungu, dans la province du Haut-Uélé, à proximité du Soudan du Sud. Il a expliqué que les conflits et les déplacements de population compliquent l'accès des agents de santé aux communautés touchées ainsi que le suivi des personnes susceptibles d'avoir été exposées au virus. Ghebreyesus a également souligné qu'il n'existe actuellement aucun vaccin ni traitement homologué spécifiquement contre le virus Bundibugyo, ce qui complique la riposte et peut conduire certaines personnes à hésiter à se rendre dans les centres de traitement, précisant que l'OMS travaille donc à accélérer les essais cliniques de vaccins et de traitements. Concernant le risque de futures urgences sanitaires mondiales, le DG de l'OMS a appelé les pays à renforcer leur préparation face aux épidémies. Il a, dans ce sens, déclaré qu'Ebola ne deviendrait pas une pandémie, mais qu'un agent pathogène respiratoire pourrait un jour provoquer une pandémie et que le monde devait s'y préparer. En août dernier, l'OMS avait annoncé l'attribution de 70.000 doses du vaccin Ervebo à la RDC, dont 50.000 doses destinées aux personnels de santé et aux personnes en première ligne, et 20.000 doses destinées à un essai clinique visant à étudier la protection offerte par ce vaccin contre le virus Bundibugyo. L'utilisation du vaccin avait commencé le mois dernier à Kisangani, dans la province de la Tshopo, dans le cadre d'une campagne qui devait couvrir 14 zones de santé dans les provinces de la Tshopo, du Bas-Uélé et du Haut-Uélé. Selon l'Institut national de santé publique de la RDC, plus de 3.000 personnes avaient déjà été vaccinées dans la province de la Tshopo et plus de 700 personnes à Bas-Uélé. La flambée de maladie à virus Ebola avait été officiellement déclarée le 15 mai 2026, touchant principalement la province orientale de l'Ituri.

JÉNINE, NAPLOUSE, QALQILYA ET SALFIT CIBLÉS**Quatre gouvernorats palestiniens pris dans l'étau colonial**

Selon un rapport établi par le Bureau national palestinien pour la défense des terres et la résistance à la colonisation, les autorités d'occupation autorisent la mise en relation de plusieurs colonies et avant-postes coloniaux à travers un réseau de routes, d'axes de circulation et de projets d'infrastructures.



Dans son rapport hebdomadaire, publié samedi, le Bureau indique que le Conseil des colonies du nord de la Cisjordanie, en coordination avec ce qui est appelé l'« Union des fermes » coloniales, a publié des cartes faisant apparaître un vaste bloc colonial. Ce projet est actuellement en cours de développement, selon la même source. Le rapport précise que ces cartes couvrent les environs de ce qui est appelé le bloc colonial de « Qana », ou « Goush Qana », ajoutant que les autorités d'occupation s'emploient à assurer « la continuité territoriale avec une chaîne de colonies et d'avant-postes coloniaux ». Selon le Bureau, ce corridor vise à couper la continuité géographique entre le nord et le centre de la Cisjordanie. Il transformerait ainsi les villes et localités palestiniennes situées dans la zone ciblée en enclaves isolées et encerclées, compromettant d'avantage la continuité territoriale palestinienne. Ce corridor contribuerait, s'il venait à être achevé, à instaurer un encerclement colonial autour des gouvernorats de Jénine, Naplouse, Qalqilya et Salfit. Une

telle configuration compromettrait les possibilités futures d'expansion urbaine ainsi que le développement économique et agricole palestinien, affirme la même source. Le Bureau national palestinien pour la défense des terres et la résistance à la colonisation souligne que la mise en œuvre de ce projet repose sur un dispositif intégré associant les différentes instances du gouvernement d'occupation aux mouvements et organisations de colons. Selon le rapport, ce dispositif implique notamment les instances gouvernementales ainsi que le cabinet de sécurité sioniste. Les conseils régionaux et locaux des colonies sont, pour leur part, chargés d'élaborer les plans d'aménagement détaillés et de soumettre des demandes visant à étendre les quartiers coloniaux en Cisjordanie occupée et à assurer leur interconnexion. Selon le Bureau, le cabinet de sécurité sioniste a examiné ce projet lors de réunions secrètes et en a approuvé les principaux axes à travers une série de décisions successives. Le rapport précise toutefois que le projet n'est pas présenté devant cette instance sous l'appellation de « corridor transversal ».

Il est plutôt mis en œuvre à travers une série de mesures et de dossiers distincts visant à légaliser les avant-postes et à étendre les colonies qui le composent, avec pour objectif d'assurer leur intégration géographique au sein du dispositif colonial officiel. Le Bureau indique que les différentes composantes de ce projet ont déjà fait l'objet d'examen réussis. Selon la même source, certaines parties du projet ont été approuvées par le cabinet de sécurité lors de trois réunions distinctes et successives tenues en 2026. La démarche décrite dans le rapport repose ainsi sur une progression par étapes, à travers la légalisation d'avant-postes, l'extension de colonies existantes, la réalisation d'axes routiers et d'infrastructures, ainsi que leur interconnexion progressive. Selon le Bureau national palestinien, cet ensemble de mesures tend à constituer un bloc colonial continu susceptible de modifier la configuration territoriale de cette partie de la Cisjordanie occupée et d'accentuer l'isolement des zones palestiniennes qui s'y trouvent.

R.I.

L'UE débloque 710 millions d'euros d'aide humanitaire, principalement pour l'Afrique

L'UE annonce une aide d'urgence de 710 millions d'euros face aux crises et catastrophes, ciblant l'Afrique subsaharienne, le Proche-Orient et l'Ukraine. L'Union européenne (UE) va débloquer 710 millions d'euros pour venir en aide aux personnes affectées par les crises, catastrophes naturelles ou conflits, principalement en Afrique, a annoncé samedi la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen. « Les conflits, les phénomènes météorologiques extrêmes et la hausse du coût de la vie bouleversent la vie de nombreuses personnes à travers le monde », a-t-elle déclaré de-

vant l'assemblée générale des Nations unies à New York (Etats-Unis), selon un communiqué. Grâce à cette aide, « nous allons soutenir les communautés déplacées à travers l'Afrique, ainsi que les communautés qui les accueillent », a-t-elle ajouté. En Afrique subsaharienne, l'UE va consacrer quelque 380 millions d'euros à financer des actions liées aux migrations, « axées sur la protection des migrants vulnérables, le soutien au retour volontaire et à la réintégration », a précisé le communiqué. Ce paquet annoncé samedi prévoit également 252 millions d'euros afin d'apporter un soutien d'urgence aux personnes

et aux communautés frappées par les conflits, les déplacements, les épidémies et les catastrophes naturelles. Ces fonds sont notamment destinés aux populations d'Afrique subsaharienne, à hauteur de 97 millions d'euros, de la Palestine et du Liban (103 millions d'euros) et de l'Ukraine (52 millions d'euros), afin de les aider à se préparer à l'hiver à venir. Des montants moins importants seront consacrés à la promotion de la stabilité dans la région des Grands Lacs, ainsi qu'à l'aide apportée à la République démocratique du Congo pour lutter contre l'épidémie d'Ebola qui sévit dans l'est du pays.

CHINE-ETATS-UNIS**Accord sur une réduction des droits de douane touchant 30 mds USD de marchandises**

La Chine et les Etats-Unis vont procéder à une réduction mutuelle des droits de douane touchant 30 milliards de dollars de marchandises dans chaque sens, dans le cadre d'un consensus en huit points auxquels sont parvenus les deux pays lors de la visite du président chinois, Xi Jinping, à Washington. Les deux parties ont validé, à l'issue de cette visite, des mesures comprenant un arrangement réciproque pour accorder un traitement douanier plus favorable à des marchandises d'une valeur de 30 milliards de dollars dans les deux sens, en plus de la création d'un Conseil du commerce, selon les communiqués de la Maison Blanche et du ministère chinois des Affaires étrangères publiés, publiés samedi. Auparavant, les Etats-Unis et la Chine avaient convenu de prolonger de deux mois leur trêve commerciale, qui devait expirer le 10 novembre, afin de se donner davantage de temps pour conclure un accord commercial plus large. Les deux parties ont également convenu d'établir un mécanisme de dialogue pour discuter des risques et des avantages de l'intelligence artificielle (IA). Le prochain cycle de discussions devrait se tenir en novembre prochain, parallèlement à la mise en place d'un canal de communication dédié aux incidents liés à l'IA. Les deux parties se sont également engagées à se soutenir mutuellement dans l'organisation du Sommet de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) en Chine et du Sommet du G20 aux Etats-Unis. La Maison Blanche a également annoncé plusieurs autres accords conclus lors de la visite du président chinois Xi Jinping aux Etats-Unis, notamment l'accord de la Chine pour importer au moins 10 millions de tonnes de charbon américain en 2027 et 2028.

BURUNDI-ALGÉRIE J-2

Les Verts sans Amine Gouiri



Après une entame idéale face à la Zambie (3-1), les Verts s'envolent pour Bujumbura avec l'ambition de conforter leur place de leader. Un déplacement périlleux qui se fera toutefois sans Amine Gouiri, contraint de déclarer forfait sur blessure.

La sélection algérienne a parfaitement lancé sa campagne qualificative pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations en s'imposant vendredi soir face à la Zambie (3-1) au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou. Un succès précieux qui permet aux hommes de Hemdani de s'installer aux commandes du groupe I, à égalité parfaite avec le Togo, vainqueur du Burundi (1-0). Pour cette deuxième journée, les coéquipiers de Brahim Maza devront reproduire la même intensité loin de leurs bases. Le défi s'annonce néanmoins corsé puisque, battu d'entrée, le Burundi évoluera devant son public au stade Intwari ce mardi à partir de 14h00 et jouera déjà une partie de ses chances dans ces éliminatoires, obligeant les Verts à faire preuve d'un grand sérieux pour éviter toute mauvaise surprise. La principale ombre au tableau de ce début de rassem-

blement concerne Amine Gouiri. Titularisé à la pointe de l'attaque, l'attaquant marseillais n'a disputé que dix-huit minutes avant de céder sa place à Amin Chiakha suite à une alerte physique. **Les arbitres et les enjeux du groupe** Les examens passés samedi ont confirmé une lésion musculaire à la cuisse gauche, poussant la Fédération algérienne de football à officialiser son forfait pour la suite du stage. Libéré pour regagner son club et entamer sa convalescence, Gouiri laisse un vide que le staff technique devra combler, tout en s'appuyant sur un groupe déterminé à maintenir son efficacité offensive entrevue lors du premier match et à afficher davantage de rigueur dans le jeu. Sur un tout autre volet et pour diriger cette opposition entre Burundais et Algériens, la Confédération africaine de football a fait appel à un quatuor arbitral bots-

wanais conduit par l'arbitre central Thabang Ketshabile, assisté de ses compatriotes Kegakoloetswe Lucky et Gaselame Molefe, tandis que Gaolaolwe Kethobogile officiera comme quatrième arbitre. Le dispositif officiel sera complété par le Djiboutien Yacoub Elmi en qualité de commissaire de match et le Somalien Wiish Yabarow comme évaluateur. Sur le plan comptable, l'Algérie et le Togo occupent le sommet du groupe I avec trois points au compteur, alors que le Burundi et la Zambie ferment la marche sans la moindre unité. Les hommes de l'équipe nationale savent donc ce qu'il leur reste à faire pour prendre de l'avance, d'autant que les deux premières équipes de chaque poule décrocheront leur billet pour la phase finale de la CAN-2027, prévue du 19 juin au 17 juillet au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie.

H.M.

Tournoi international de Croatie U-17 (1re journée) L'Algérie domine l'Arabie saoudite

La sélection nationale algérienne des moins de 17 ans (A) a dominé son homologue saoudienne sur le score de 2 à 0, mi-temps (2-0) samedi en match comptant pour la première journée du tournoi international amical de Croatie (26 sept - 5 oct 2026).

Les deux buts de la rencontre ont été inscrits par Nechab Walid (6e) et Bendiab Zadiq pour l'Algérie. L'équipe algérienne dirigée par Amine Ghimouz, affrontera le pays hôte, à savoir la Croatie, le 29 septembre (12h30), avant de défier la Hongrie, le 2 octobre (12h30) et terminer le tournoi face au Qatar, le 5 octobre (15h00). Pour rappel, la sélection algérienne des U17 prépare sa participation à la prochaine Coupe du monde de la catégorie prévue du 19 novembre au 13 décembre prochain au Qatar. Les cadets algériens ont décroché leur qualification pour le Mondial-2026 après avoir atteint

les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026), disputée en mai dernier. Au Qatar, l'Algérie évolue dans le groupe J en compagnie des Etats-Unis, du Chili et du Monténégro. Elle débute la compétition face au Chili, le 21 novembre à 14h30 (heure algérienne), avant de donner la réplique au Monténégro, le 24 novembre à la même heure, puis aux Etats-Unis, le 27 novembre à 16h00.



Benkara n'a pas refusé la sélection

Hier, une fausse information s'est répandue sur les réseaux sociaux, affirmant que le défenseur Elias Benkara a refusé la convocation de Brahim Hemdani. Il n'en est rien. Le joueur de 19 ans prêté cet été par le Borussia Dortmund à Fürth en Bundesliga 2 a reçu une pré-convocation, faisant partie de la liste élargie des Verts mais n'a finalement pas été pris dans les 26 pour le stage de septembre. Son club qui avait annoncé sa pré-convocation, a publié il y a quatre jours sur instagram, les joueurs qui finalement partent avec leur sélection et ceux qui ne sont pas concernés, en indiquant dans le cas de Benkara et le Burkinabé Bancé, «Verzicht», ce qui peut être lu comme «renoncé». Ceci a été interprété par certains personnes comme un refus de rejoindre leur sélections de la part de ces joueurs et notamment le défenseur Algérien de rejoindre la sélection, ce qui est un absolu non sens. En effet, Elias Benkara se trouvait même en Algérie ces derniers jours pour profiter en famille. Il a visité Alger, Constantine et Annaba et s'est même entraîné au stade Chabou avant de rentrer en Allemagne.

Pour rappel, Benkara avait été convoqué en novembre 2025 avec les Verts et était sur le banc face au Zimbabwe.

LIGUE 2 AMATEUR (2E JOURNÉE)

Le RCK et l'USMB enchainent, l'USMAn stoppé

La deuxième journée de Ligue 2 amateur a été favorable au RC Kouba et à l'USM Blida, qui continuent à se partager le leadership du Groupe Centre-Ouest, après leurs victoires respectives contre le WA Tlemcen (2-0) et l'IRBSM Benali (3-1), au moment où l'USM Annaba a marqué le pas dans le Groupe Centre-Est, en s'inclinant (1-0) dans le derby face à l'AS Khroub. Victorieux en déplacement lors de la première journée, respectivement chez l'ESM Koléa et l'ES Mostaganem, le Raed et le club de la Ville des Roses ont confirmé leur ambition de jouer les premiers rôles cette saison en enchaînant par un deuxième succès consécutif. Cette fois, sur leurs terrains et devant leurs supporters, aux stades Benhaddad et Brakni. Des succès qui leur permettent de porter leur capital à six points et de se partager par la même occasion la première place du classement, avec déjà deux longueurs d'avance sur leurs premiers

poursuivants, dont l'USM El Harrach, qui a réussi à ramener un précieux point de son périlleux déplacement chez la JSM Tiaret. Les Jaune et Noir avaient concédé l'ouverture du score d'entrée de jeu, mais ils ont réussi à niveler la marque dès la 17e, par Benmarzoug, qui permet ainsi à son équipe de rester dans le peloton de tête. Un des duels au sommet de cette deuxième journée, entre l'ASM Oran et le WA Mostaganem a finalement tourné à l'avantage des «Asémistes» l'ayant emporté (3-1), au moment où le MC Saïda a réussi à revenir avec un précieux succès (1-0) de son déplacement chez le nouveau promu, JS Taghit sur une réalisation de Zouari en fin de partie. De son côté, le NA Hussein Dey s'est incliné (1-0) chez l'ES Mostaganem, alors que le MC El Bayadh s'est neutralisé à domicile avec le GC Mascara (0-0). A noter également le deuxième forfait consécutif

du RC Arbaâ, dont l'équipe ne s'est pas présentée sur le terrain du stade Ismail Makhoul, alors qu'elle devait y recevoir l'ESM Koléa. Donc, encore une fois, ce sera à la commission de l'organisation sportive de la ligue nationale du football amateur (LNFA) de trancher dans cette affaire. **Coup d'arrêt pour les Tuniques Rouges** Contrairement au RCK et à l'USMB, qui ont fort bien confirmé leur bonne entrée en matière dans ce nouvel exercice, l'USM Annaba a marqué le pas, et dès cette deuxième journée du championnat, en s'inclinant (1-0) chez l'AS Khroub. Un périlleux déplacement, qu'elle n'a pas su négocier, et dont les conséquences ont été assez lourdes, puisque les Tuniques Rouges ont perdu leur place de leader du groupe Centre-Est au profit de leur adversaire du jour, mais aussi du MO Béjaïa, du NRBB Oulbane et du Paradou AC, tous victorieux ce samedi. Les «Crabes» sont allés l'emporter (3-1) chez le CRB Béni Thour, alors que le NRBB et le PAC ont

gagné à domicile, respectivement (1-0) contre le CA Batna et (2-1) contre le NRB Têlaghma. Le choc entre anciens pensionnaires de l'élite NC Magra - US Chaouia a finalement tourné à l'avantage du club hôte, l'ayant emporté par la plus petite des marges (1-0), mais qui réalise une assez bonne opération sur le plan comptable, en quittant la dernière place du classement, pour se placer au milieu du tableau. Ce qui a également été le cas pour l'IRB Nezla, après sa victoire courte mais précieuse contre la JSD Jijel (1-0), alors que le MSP Batna s'est neutralisé à domicile avec le MO Constantine (0-0). Un résultat qui n'arrange aucune des deux équipes, car elles restent ex aequo à la neuvième place du classement général, avec seulement deux unités au compteur. Les péripéties de cette deuxième journée se poursuivront dimanche dans le groupe Centre-Est, avec le déroulement du match JS Azazga - JSM Skikda, dont le coup d'envoi sera donné à 16h00.

LIGUE DES NATIONS

L'Espagne bat l'Angleterre à Wembley

Les champions du monde en titre ont remporté le choc de la première journée de la Ligue des nations face à l'Angleterre (3-2) à Wembley le samedi 26 septembre.



L'affiche à Wembley a ressemblé à une course-poursuite haletante, avec les deux camps s'échangeant les rôles à mesure que la tension dramatique s'élevait. La Roja a frappé en premier par Lamine Yamal (2e, 1-0), elle s'est fait renverser avant la mi-temps (36e, 40e), elle a tremblé comme la barre transversale d'Unai Simon, sur un penalty manqué par Harry Kane (54e), avant de l'emporter grâce aux entrants Alex Baena (60e, 2-2) et Mikel Oyarzabal (74e, 3-2). Cela ressemble à une nouvelle démonstration, certes moins maîtrisée qu'habituellement, de la part de Luis de la Fuente, le sélectionneur qui transforme tout en or, que ce soit en Ligue des nations (2023), à l'Euro (2024) et en Coupe du monde (2026). Deux mois après leur triomphe contre l'Argentine (1-0), en finale du Mondial, les Espagnols ont montré qu'ils avaient encore une faim de loup, en même temps qu'ils ont exposé les fragilités du camp anglais. Thomas Tuchel était lui attendu au tournant après la déception du Mondial et ses contempteurs trouveront dans le revers de samedi de

nouvelles munitions. Pourtant, ses joueurs ont affiché un tas de promesses et du cœur, à défaut de maîtrise. Ils ont eu le mérite, notamment, de relever la tête après une entame catastrophique. Il n'a en effet fallu qu'une minute et 45 secondes à Lamine Yamal pour transformer une énorme bévée du défenseur Marc Guéhi en but, d'un tir entré avec l'aide d'un poteau de James Trafford (2e, 1-0).

Banc gagnant

La titularisation du gardien de Leeds (23 ans), aux dépens de l'expérimenté Jordan Pickford, aurait pu virer au cauchemar sans un hors-jeu de Ferran Torres (8e), un tir trop croisé du néo-Parisien (27e) et un autre de Dani Olmo (34e). Trafford a aussi sauvé les siens de la noyade en gagant son face-à-face avec Torres (16e), dans une période où la Roja déroulait son implacable partition: pressing haut et coordonné, attaques placées et défense de fer. Les Anglais ont eux gâché trop de centres et de coups de pied arrêtés, d'abord, pour faire vaciller l'édifice de De la Fuente, invaincu depuis plus de

trois ans en match officiel (hors séance de tirs au but). Pourtant, ils ont continué de pousser avec un courage et une abnégation qui leur avaient tant manqué durant la demi-finale du Mondial perdue 2-1 contre l'Argentine, après avoir mené 1-0. Et en l'espace de cinq minutes, les Three Lions ont donné deux coups de griffe dévastateurs. L'Espagne s'est d'abord fait surprendre sur une contre-attaque partie d'Elliot Anderson et rondement menée par Anthony Gordon, l'ailier du FC Barcelone, d'une subtile déviation pour Jude Bellingham et d'une belle finition devant Unai Simon (36e, 1-1). Puis sur un centre de Nico O'Reilly, repris par la tête de Harry Kane et déviée par Marc Cucurella dans ses propres filets (40e, 2-1). Le capitaine Kane a mis les siens devant, mais il les a aussi mis en difficulté, en seconde période, en envoyant sur la barre un penalty obtenu par Bellingham (54e). De la Fuente a dans la foulée fait entrer Alex Baena et Mikel Oyarzabal. Son coaching a été doublement payant: l'ailier de l'Atlético a égalisé (60e, 2-2) et l'attaquant de la Real Sociedad a inscrit le but de la victoire d'un petit ballon piqué (74e, 3-2).

MANCHESTER UNITED

De Gea se paye les Citizens

Le verdict tant attendu dans l'affaire du fair-play financier concernant Manchester City continue de susciter de vives réactions dans le monde du football. Selon les informations révélées par le journal The Athletic, Manchester City a été reconnu coupable de 114 des

115 infractions que la Premier League lui avait reprochées. Alors qu'aucune sanction n'a encore été prononcée à ce jour, et que l'on s'attend à ce que le club fasse appel, David de Gea, la légende de Manchester United, a rejoint la liste de ceux qui ont réagi à cette affaire. Le site Foot Mercato a rapporté que De Gea, sacré champion d'Angleterre en 2013 avec Manchester United, a publié un commentaire pour le moins énigmatique sur la plateforme X. Le gardien espagnol semblait faire allu-

sion, à travers son commentaire, aux titres remportés par Manchester City au cours des dernières années, tout en rappelant de manière indirecte son propre palmarès en Premier League. De Gea a écrit: «Alors, parlons-en. Combien de titres de Premier League avez-vous remportés ?» Cette déclaration est intervenue au moment où les possibles répercussions du verdict rendu dans l'affaire ont commencé à alimenter la polémique au sein du championnat anglais.

Mondial -2027 Féminin

Une troisième série d'inspections achevée dans les stades hôtes

La Fédération internationale de football (FIFA) a achevé une troisième série d'inspections dans les huit stades qui accueilleraient les rencontres de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA, Brésil 2027, a indiqué l'instance internationale. Durant dix jours, plus de 100 collaborateurs et fournisseurs de la FIFA, représentant 38 domaines fonctionnels, ont inspecté successivement les huit enceintes retenues pour la compétition, à savoir l'Estádio Beira-Rio de Porto Alegre, le Maracanã de Rio de Janeiro, le Mineirão de Belo Horizonte, l'Estádio Nacional de Brasília, l'Arena Itaquera de São Paulo, l'Arena Castelão de Fortaleza, l'Arena Fonte Nova de Salvador et l'Arena de Pernambuco de Recife, précisent la même source. Ces inspections, entamées dès 2024 dans les douze villes initialement candidates, se sont intensifiées à l'approche de la compétition, notamment depuis la publication, en août dernier, du calendrier des matchs du tournoi. Selon la FIFA, cette nouvelle étape doit permettre aux villes hôtes et aux stades concernés d'affiner leurs plans opérationnels en fonction des dates et des rencontres qui leur ont été attribuées. «La publication du calendrier des matchs a marqué une étape majeure, car elle a permis de transformer des hypothèses en plans opérationnels concrets», a déclaré Rhiannon Martin, cheffe du département Coupe du Monde Féminine de la FIFA, soulignant que le niveau de préparation concerne notamment l'exploitation des stades et des sites d'entraînement, les transports, la sûreté et la sécurité ainsi que l'expérience des supporters.

BAYERN MUNICH

Rummenigge milite pour une prolongation d'Olise

Même si le Bayern Munich tente courageusement d'affronter avec le plus grand calme toutes les rumeurs autour d'un possible départ de la superstar Michael Olise, une chose est claire: «Il faudra à un moment donné discuter avec lui et lui soumettre une offre correspondante.» C'est ce qu'a déclaré le membre du conseil de surveillance Karl-Heinz Rummenigge dans un entretien accordé à l'Abendzeitung de Munich. Olise est certes sous contrat avec le champion record d'Allemagne jusqu'à l'été 2029, mais les dirigeants bavarois veulent procéder à une prolongation anticipée jusqu'en 2031. Selon cer-

taines informations, le salaire de l'international français doit dans ce cadre être relevé aux alentours de 25 millions d'euros, ce qui lui permettrait de rejoindre les plus gros salaires comme Harry Kane ou Jamal Musiala. Pour Rummenigge, Olise est, avec Lamine Yamal du FC Barcelone, le meilleur ailier droit du monde, même s'il juge la star du Bayern «en ce moment même encore plus mûre». Avec une prolongation de contrat et une revalorisation salariale, le Bayern améliorerait encore sa position déjà favorable en cas d'éventuelles offres de prétendants comme le Real Madrid ou le FC Liverpool. Selon les rumeurs, les décideurs

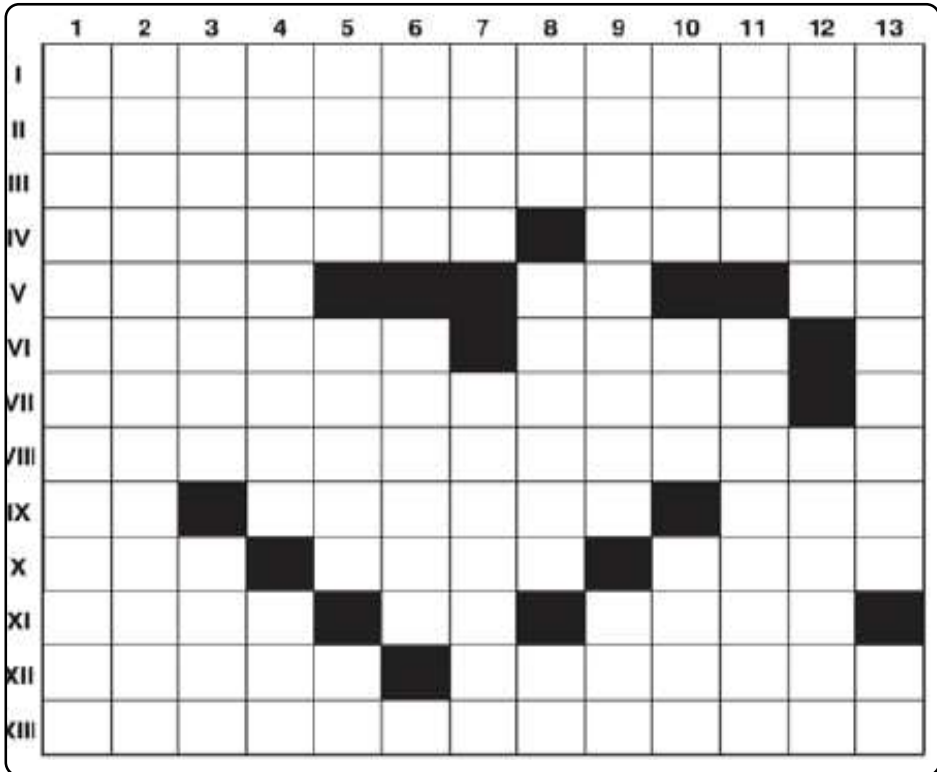
munichois envisagent de négocier avec Olise une clause libératoire conséquente. Il serait question de 250 millions d'euros. Rummenigge n'a donné aucun calendrier pour les négociations avec le joueur de 24 ans. Le directeur sportif Max Eberl et le président du directoire Jan-Christian Dreesen visent en revanche l'été 2027 pour savoir «s'il y a une tendance à une prolongation de son côté ou non», comme l'a expliqué Eberl. L'été dernier, un ou deux clubs ont jeté un regard vers Munich et sur la situation de Min-jae Kim. Le défenseur central était considéré comme un candidat au départ du Bayern, mais il est finalement resté sur les bords de l'Isar et a déjà souligné

avec force sa valeur pour l'équipe de l'entraîneur Vincent Kompany grâce à de solides performances en ce début de saison. Selon le podcast de Bild Bayern-Insider, l'un des clubs intéressés l'été dernier, le vainqueur de la Ligue Europa Aston Villa, continuerait de garder un œil sur Kim et s'intéresserait à un transfert à l'été 2027. Le contrat de Kim à Munich court encore jusqu'en 2028. Mais celui qui était supposé être un candidat vacillant et au départ est entre-temps sans doute devenu un candidat à une prolongation. Les dirigeants du Bayern veulent entamer des discussions avec le Sud-Coréen de 29 ans à l'automne, selon Sport Bild.

LES MOTS FLÉCHÉS

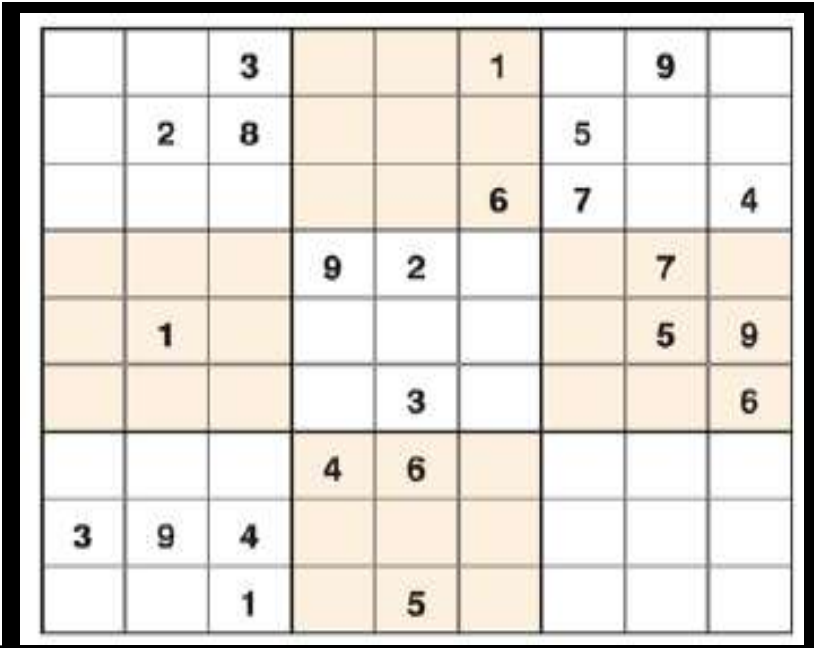
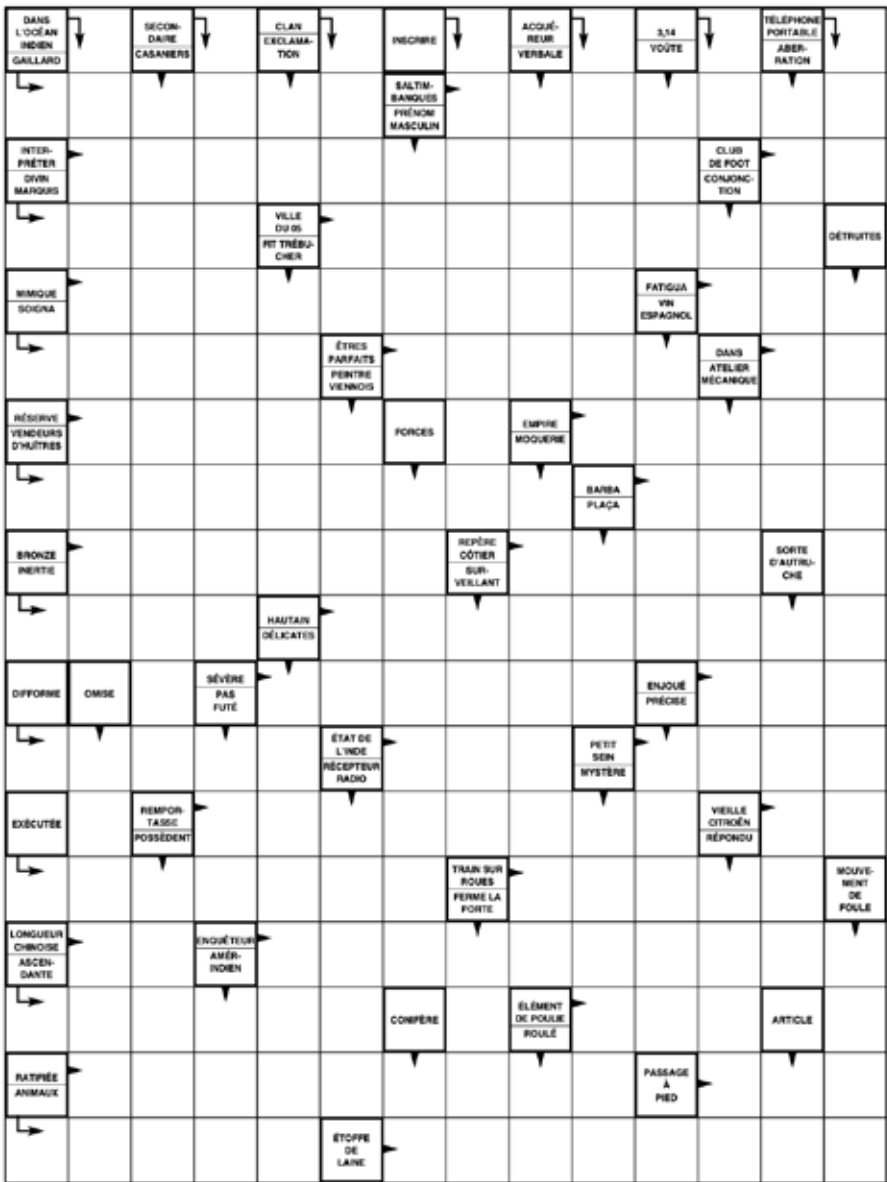
I. Personnage principal d'un roman de chevalerie espagnol publié par Garcia Rodriguez de Montalvo en 1508. II. Ils sont toujours à la recherche de satisfactions purement matérielles. III. Il ne laisse rien passer. IV. Chez les anciens Grecs, privations des droits civils et politiques. Premier mot du nom d'un souverain ottoman qui fit de Bursa la capitale de son royaume. V. Affluent du Tibre. La fin de la CFDT. Une partie d'un duo que l'on retrouve dans un quatuor. VI. La maladie qu'elle provoque chez le cheval s'appelle la nagana. C'est dans cette ancienne ville de RDA que Karl Marx en 1841 obtint son doctorat en philosophie. VII. Grands cobes des roseaux. VIII. Personnage de ballet et défenseur des jouets contre les souris. IX. Avant-port d'Amsterdam. Pour un acteur jadis, le faire, c'était pousser l'émotion du public à l'extrême. Tissu de laine où le poil ne paraît pas. X. Pronom personnel. Ville d'Italie, province de Padoue. Unité de puissance. XI. Prénom féminin. Personnel en tête-à-tête. Il se boit tiède ou chaud. XII. On ne trouve pas plus simple. Suivant à la lettre ? XIII. Entraînent forcément la modification du relief du sol.

1. Elle a perdu son emploi dans le bâtiment en 1997 sans avoir été licenciée. 2. Située dans les Yvelines, elle est traversée par la Seine. 3. Aimantes...aimantées ? Affluent du Danube. 4. Une marque d'affection qui vous colle à la peau. Le crâne l'a dégagé. 5. Aujourd'hui je vais mais demain ce sera différent. Ce mot trouve sa signification en psychologie expérimentale. Possessif. 6. Dessinateur et humoriste français. Prénom masculin. 7. Poète norvégien auteur du Trompette du Nordland. Muries au soleil d'un mois d'été. 8. Diminutif d'un prénom masculin. Découpé en forme de doigt. Un peu petit. 9. Elle se trémousse. Personnage biblique. 10. Un autre personnage biblique. Arrivée et en fin d'année, en plus. Jeu d'origine africaine. 11. Etat des Etats-Unis. Fourrure de jeune agneau. 12. Ecrivain autrichien. Explorent du doigt. 13. Introuvable pour ceux qui ont perdu la boussole. La fin des haricots.



Le mot-mystère est :
KALÉIDOSCOPE

RONALDO	TERRAIN	BUTS	FIFA	MATCH
ROUGE	TOUCHE	CAMP	GOAL	MILIEU
SAISON	TRIBUNES	CLUB	ITALIE	MITEMPS
SCORE	UEFA	COMPETITION	JAUNE	ONZE
SHORT	VERTS	CORNER	LIBERO	PARC
SIFFLET	AMORTI	DIVISION	LOB	PASSE
SPORT	BLEUS	DOPAGE	LUCARNE	
SURFACE	BRESIL	DRIBBLE	MAIN	
TACLE	BUTEUR	FAUTE	MARADONA	



SOLUTION

LES MOTS FLÉCHÉS



Sudoku

SUDOKO — LES MOTS CROISÉS

LE LIVRE RETROUVE UNE NOUVELLE VIE

Festival national du livre lu

La première édition du Festival national du livre lu a débuté hier à la Bibliothèque nationale d'El-Hamma, à Alger, sous le slogan «À nos livres, une autre vie». Prévus jusqu'au 5 octobre dans les différentes wilayas du pays, cette manifestation vise à encourager la lecture, favoriser le partage des ouvrages et rapprocher davantage le public du livre et du savoir.



NASSIM TERKI

Donner une nouvelle place au livre dans les habitudes culturelles. C'est l'objectif affiché par cette première édition du Festival national du livre lu, une initiative lancée par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, qui entend faire de la lecture un axe important de la vie culturelle nationale. Le coup d'envoi de la manifestation a été donné dans le vestibule de la Bibliothèque nationale d'El-Hamma, avec une exposition réunissant plusieurs maisons d'édition et institutions culturelles algériennes. L'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP), ainsi que les Beaux-livres de l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG), figurent parmi les participants à cette exposition. Les visiteurs ont pu découvrir différents ouvrages et publications, donnant à voir la diversité de la production éditoriale nationale. Dans une allocution lue en son nom par Tidjani Tama, directeur central du livre au ministère de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a présenté ce festival comme «une initiative exceptionnelle et inédite», permettant de mettre en avant le livre en tant que valeur intellectuelle et historique. Elle a notamment souligné que celui-ci «renouvelle sa vie avec chaque nouveau lecteur». La mi-

nistre a également insisté sur la dimension culturelle et sociale de cette manifestation, qui doit contribuer à faire circuler les connaissances et à faciliter l'accès aux ouvrages de référence. Le festival doit aussi permettre de redécouvrir des éditions rares, ainsi que des livres et revues anciennes qui ne sont plus réédités. Dans ce cadre, les initiatives bénévoles de collecte et de don de livres au profit des bibliothèques et des régions éloignées sont également encouragées. Une démarche qui repose, selon la ministre, sur une responsabilité collective visant à développer chez les jeunes une pratique consciente de la lecture, dans un contexte marqué par la multiplication des supports numériques et l'évolution des habitudes de consommation culturelle. «L'investissement dans le livre est un véritable investissement dans l'être humain», a affirmé Malika Bendouda, mettant en avant le rôle de la lecture dans la formation de générations capables de développer la pensée critique, l'innovation et le leadership. De son côté, Tidjani Tama a expliqué que le festival ambitionne de donner «un nouveau souffle au livre», en investissant les différents espaces publics consacrés à la culture et à la lecture à travers les wilayas du pays. Des activités, notamment des ateliers, des conférences et des rencontres consacrées aux nouvelles publications. Le Book Club, espace dé-

dié aux échanges et aux débats littéraires, accueillera notamment des discussions autour de plusieurs nouveautés éditoriales, dont le roman Bnat el bellal de Zhour Ounissi et L'Orange bleue d'Amine Zaoui.

Lire à l'heure du numérique

La question des nouveaux usages et de leur influence sur la lecture a également été au centre de cette première journée. La critique et écrivain Mohamed Sari a salué l'initiative, qu'il considère comme une démarche importante pour encourager l'acte de lire. Il a toutefois relevé les défis posés par les supports numériques, qui contribuent aujourd'hui à éloigner une partie du public du livre. La journée inaugurale a, par ailleurs, été marquée par une conférence intitulée «Comment lire», consacrée notamment aux rapports entre la lecture, les supports numériques et l'intelligence artificielle. La rencontre a été animée par Yamine Bentoumi, auteur et chercheur à l'université de Batna, et Hamza Grira, écrivain et chercheur à l'université de Ouargla. À travers cette première édition, le Festival national du livre lu entend ainsi placer le livre au cœur d'une dynamique qui associe promotion de la lecture, circulation des ouvrages et échanges autour de la création éditoriale, avec des activités prévues jusqu'au 5 octobre dans les différentes wilayas du pays.

MÉMOIRE NATIONALE

Baba Merzoug, un symbole algérien au cœur d'un documentaire

Le canon Baba Merzoug sera au centre d'un nouveau documentaire consacré à l'histoire et à la mémoire nationales. Réalisé par Abdessamia Abdelhafid et produit par Elwathika Media, le film s'intéresse au parcours de cette pièce historique, présentée comme un symbole de la souveraineté d'El Djazaïr El-Mahroussa. D'une durée totale de 104 minutes, l'œuvre est composée de deux parties de 52 minutes chacune. Elle est proposée en trois langues : arabe, français et anglais. Forgé en 1520, Baba Merzoug est aujourd'hui âgé de 506 ans. Hors service depuis 1666, le canon a été saisi lors de l'invasion coloniale par l'amiral Duperré. Il a ensuite été embarqué le 6 août 1830 à bord du navire La Marie-Louise, commandé par le capitaine Caspench, à destination de Toulon. Il y restera trois ans avant d'être transféré à Brest, où il se trouve toujours.

Le documentaire entend revenir sur les récits qui se sont construits autour de cette pièce du patrimoine algérien, en s'appuyant sur un travail présenté comme une investigation historique et scientifique. La réalisation repose notamment sur l'exploitation d'archives inédites, de correspondances datant de l'époque concernée et d'ouvrages rares. À ce travail documentaire s'ajoute une enquête de terrain menée au niveau de l'Amirauté d'Alger. Pour apporter différents éclairages sur l'histoire de Baba Merzoug, le réalisateur a réuni plusieurs spécialistes. Parmi les intervenants figurent Fatima Benbraham, avocate, chercheuse et présidente du Comité national pour la restitution de Baba Merzoug, ainsi que Smail Boulbina, porte-parole du comité, investigateur et auteur du Rapport Baba Merzoug. Le documentaire fait également intervenir le Pr Atmane Meftah, spécialiste de l'architecture militaire ottomane, Mimène Daoud, colonel à la retraite du Musée de l'Armée et chercheur en archéologie islamique, ainsi que l'historien français Benjamin Stora. Sur le plan visuel, le canon Baba Merzoug mise sur une réalisation contemporaine. Le projet a notamment recours à des technologies avancées liées à l'intelligence artificielle pour le traitement de l'image et la restitution visuelle. Selon les éléments présentés autour du film, ces outils ont été utilisés dans le travail esthétique et technique du documentaire, sans modifier le contenu historique abordé. À travers son enquête sur Baba Merzoug, cette production d'Elwathika Media inscrit ainsi la question du patrimoine et de la mémoire au cœur d'un travail documentaire qui revient sur le destin particulier de cette pièce historique algérienne. Réalisé dans le contexte des préparatifs commémoratifs du 72^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, le film entend également rappeler la question de la préservation de la mémoire nationale et celle de la restitution des symboles patrimoniaux algériens.

FORUM INTERNATIONAL DES CULTURES UNIES DE SAINT-PÉTERSBOURG

Malika Bendouda défend la souveraineté culturelle

Depuis Saint-Petersbourg, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a plaidé pour un dialogue entre les civilisations fondé sur le respect des identités et des spécificités culturelles. Elle a réaffirmé que la préservation du patrimoine et de la mémoire constitue un droit souverain des États. La souveraineté culturelle s'est imposée au cœur de l'intervention de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, à la 12^e édition du Forum international des cultures unies, organisé à Saint-Petersbourg, en Fédération de Russie. Prenant part aux travaux placés sous le thème «Cultures unies : Valeurs communes», la ministre a défendu une conception du dialogue des civilisations qui accorde une place centrale au respect des identités culturelles. Intervenant lors de la session consacrée à «La souveraineté culturelle dans le dialogue des civilisations entre l'Orient et l'Occident», Malika Bendouda a exposé la vision de l'Algérie sur cette question. Elle a notamment mis en avant

le rôle du patrimoine dans la préservation de l'identité et de la mémoire nationales, tout en soulignant la nécessité de construire les échanges entre les peuples sur la reconnaissance des spécificités de chacun.

Préserver le patrimoine pour construire l'avenir

Pour la ministre, la sauvegarde du patrimoine ne signifie pas rester tourné vers le passé. L'Algérie, a-t-elle expliqué, préserve son héritage afin de construire son présent et de préparer son avenir, en s'appuyant sur une conscience claire de son histoire et de son identité. Dans cette perspective, elle a rappelé que l'identité algérienne s'est construite au fil de différents apports, notamment amazigh, arabe, africain et méditerranéen. Cette diversité constitue, selon elle, un élément de la force de l'unité nationale. La protection du patrimoine ne saurait donc se limiter à la conservation des biens culturels. Elle englobe également la sauvegarde de la mémoire et des valeurs qui ont participé à la for-

mation de la personnalité algérienne. La ministre a également évoqué la dimension africaine et méditerranéenne de la culture algérienne. Elle a, dans ce cadre, rappelé le rôle joué historiquement par les manuscrits et les confréries soufies dans la création de passerelles de communication culturelle et cognitive avec le continent africain. Malika Bendouda a aussi mis en avant les efforts du ministère de la Culture et des Arts dans ce domaine, à travers notamment les Rencontres africaines-méditerranéennes de la pensée et le Colloque international du manuscrit, placé sous le thème «Les Routes de l'encre en Algérie». Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche de valorisation des liens culturels et historiques de l'Algérie avec son environnement africain et méditerranéen. Le respect des identités au cœur du dialogue Abordant directement la question de la souveraineté culturelle, la ministre a réaffirmé que la préservation de la mémoire, du patrimoine et de la spécificité culturelle relève d'un droit sou-

verain des États. Elle a également rappelé la présence de l'Algérie sur les listes du patrimoine mondial et du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, considérant cette reconnaissance comme un témoignage de la richesse et de la diversité du patrimoine national. Pour Malika Bendouda, l'ouverture sur l'Autre ne doit toutefois pas conduire à l'effacement des identités. Le dialogue entre les civilisations ne signifie pas renoncer aux spécificités culturelles. Il doit, au contraire, reposer sur le respect mutuel et consacrer le droit des peuples à préserver leur identité et leur mémoire culturelle. En conclusion de son intervention, la ministre a souligné que la culture demeure un espace de dialogue et de rapprochement entre les peuples. Elle a ainsi défendu une approche fondée sur le respect des spécificités culturelles et de la souveraineté nationale, considérant le dialogue culturel comme un moyen de construire une entente humaine et civilisationnelle.

Rédaction Culturelle

Trait d'esprit

“Nous avons perverti la critique. Nous l'avons mise au service de la haine de nous-mêmes et de notre monde.”

Octavio Paz

Attention aux plaques d'immatriculation non conformes



La Gendarmerie nationale vient de lancer un appel clair aux automobilistes. Sur sa page Facebook Tariki, elle met en garde contre l'usage de plaques dont le numéro ne

correspond pas à celui réellement attribué au véhicule. Cela concerne aussi bien les plaques provisoires du type 16-00 que les numéros d'immatriculation étrangers. Utiliser une plaque non conforme n'est pas une simple irrégularité. C'est un délit. Les auteurs s'exposent à des peines allant de trois mois à deux ans de prison, accompagnées d'une amende de 50 000 à 200 000 dinars. Le véhicule peut également être saisi. Cette mise en garde rappelle que le respect des règles d'immatriculation n'est pas une formalité. C'est une obligation légale destinée à garantir la traçabilité des véhicules et la sécurité sur les routes.

R. N.

Oran

Interpellation d'un suspect et saisie de 8 550 gélules de prégabaline

Les services de sécurité de la wilaya d'Oran ont interpellé un individu soupçonné d'être impliqué dans un réseau de distribution de substances psychotropes. L'opération a permis la saisie de 8 550 gélules de prégabaline. Selon les éléments communiqués, les enquêteurs avaient reçu des informations faisant état du stockage de ces substances au domicile familial du suspect, en vue de leur distribution dans différents quartiers de la ville. Après plusieurs jours de surveillance aux abords de son domicile, et en coordination avec le parquet territorialement compétent, les agents ont procédé à son arrestation alors qu'il s'apprêtait à monter dans un véhicule. Un sac en plastique contenant les gélules saisies a été retrouvé en sa possession. À l'issue des procédures légales, le suspect a été présenté devant les autorités judiciaires compétentes.

Cyclisme

Le Grand Prix d'Alger réunit l'Europe, l'Asie et l'Afrique

La Fédération algérienne de cyclisme a dévoilé la liste des participants pour le Grand Prix d'Alger prévu du 3 au 9 octobre. L'événement s'annonce prestigieux avec la présence de formations européennes (Angleterre, Espagne, Pays-Bas, Italie), asiatiques et d'un important contingent africain. Pour les trois formations algériennes engagées, la sélection nationale, Madar Pro Cycling Team et le MC Alger, ce rendez-vous est une opportunité cruciale. Se mesurer à des équipes internationales de haut niveau permettra aux coureurs locaux d'affiner leur tactique et leur endurance, tout en servant de test grandeur nature pour évaluer leurs chances de qualification aux Jeux olympiques de Los Angeles 2028.

L'APN reprend ses travaux aujourd'hui

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ses travaux, aujourd'hui, en séance plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi modifiant et complétant la loi portant Code pénal, indique dimanche un communiqué de cette institution législative. L'ordre du jour de la séance comprend «la présentation du projet de loi, suivie des interventions des présidents des groupes parlementaires, avant de donner la parole au représentant du

Gouvernement pour répondre aux questions des députés», précise la même source. L'APN poursuivra également ses travaux jeudi prochain, lors d'une séance plénière consacrée à «la présentation du projet de loi portant approbation de l'ordonnance n° 26-01 portant Code de justice militaire, puis à son vote, ainsi qu'au vote du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-156 portant Code pénal», conclut le communiqué.

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :



028 26 99 24

L'EXPRESS

CONGRÈS DES NATIONS UNIES SUR LA JUSTICE PÉNALE À ABOU DHABI

Le Soudan boycotte l'événement et fustige l'hypocrisie des Émirats arabes unis

Le Soudan a choisi de ne pas envoyer de représentant en personne au Congrès des Nations unies pour la prévention du crime et la justice pénale organisé aux Émirats arabes unis.

La procureure générale Intissar Ahmed Abdel Aal a préféré adresser une déclaration enregistrée dans laquelle elle a exposé les raisons profondes de ce refus. Pour Khartoum, il ne s'agit pas d'un simple différend diplomatique. La présence de ce forum international à Abou Dhabi soulève selon elle des questions juridiques de principe et d'éthique liées à la protection de l'état de droit et au respect de la Charte des Nations unies. Dans son message, la procureure générale a réaffirmé que les Émirats apportent un soutien direct aux Forces de soutien rapide. Ce soutien aurait contribué à prolonger le conflit qui déchire le pays depuis 2023 et à multiplier les violations du droit international et du droit international humanitaire. Le gouvernement soudanais affirme détenir des preuves de la fourniture continue d'armements sophistiqués et d'un appui politique à cette milice. Il a déjà qualifié Abou Dhabi d'État agresseur et rompu ses relations diplomatiques. Ces accusations s'inscrivent dans un dossier plus vaste. Des enquêtes d'organisations de défense des droits humains et de missions des Nations unies ont documenté des réseaux de ravitaillement en armes, en logistique et en personnel passant par des structures liées aux Émirats. Des mercenaires colombiens auraient été recrutés, formés et acheminés vers le Darfour pour renforcer les capacités opérationnelles des Forces de soutien rapide, notamment dans l'utilisation de drones et d'artillerie. Des



munitions et des véhicules d'origine émiratie ont été identifiés sur le terrain. Le Soudan a même engagé une procédure devant la Cour internationale de justice estimant que ce soutien rendait les Émirats complices de crimes d'une gravité exceptionnelle. Pour Khartoum, la tenue d'un congrès consacré à la justice pénale sur le sol d'un pays qu'il accuse d'alimenter la guerre constitue une contradiction trop flagrante pour être acceptée. Dans sa déclaration, la procureure générale a également rappelé les efforts des institutions judiciaires soudanaises. Malgré les circonstances extrêmes du conflit, le ministère public a poursuivi le développement de parquets spécialisés dans la lutte contre le blanchiment d'argent, le finan-

cement du terrorisme, la traite des êtres humains, le trafic de migrants, le crime organisé et la cybercriminalité. Le Soudan affirme ainsi sa volonté de rester engagé dans la coopération internationale pour la prévention du crime et le renforcement de l'état de droit tout en exigeant que cette coopération repose sur des principes cohérents. Le message adressé depuis Khartoum est clair dans sa sobriété. Un pays en guerre refuse de valider par sa présence un événement international organisé par un acteur qu'il tient pour responsable d'une partie de ses souffrances. Derrière le refus de participer se dessine une demande de responsabilité et de cohérence au sein de la communauté internationale.

B. B.

La CNAS de Béjaïa : une permanence hebdomadaire pour faciliter les démarches des assurés et des employeurs

PAR MEHDAOUI I.

Les assurés sociaux de la wilaya de Béjaïa disposent désormais d'une journée supplémentaire pour effectuer leurs démarches auprès de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS). Les centres de paiement de la CNAS sont ouverts chaque samedi, de 08 h 00 à 12 h 00, a indiqué le directeur de la CNAS de Béjaïa, M. KORCHI Hacem. Cette mesure s'inscrit, selon le responsable de la communication de la CNAS de Béjaïa, M. Chilla Tayeb, dans le cadre des instructions et directives du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, visant notamment à

améliorer l'accueil des citoyens et à rapprocher davantage les services de l'administration des assurés.

23 centres mobilisés à travers la wilaya

L'ouverture simultanée des 23 centres de paiement, répartis sur l'ensemble du territoire de la wilaya, constitue un dispositif destiné à rapprocher davantage les services de la CNAS des assurés, y compris ceux résidant dans les zones éloignées des principaux centres urbains. Les assurés peuvent notamment procéder au dépôt des ordonnances, effectuer les démarches liées au contrôle médical et bénéficier des différents

services relevant de la CNAS. Les entreprises peuvent, pour leur part, accomplir certaines formalités administratives, notamment celles relatives au paiement des cotisations sociales. À travers cette permanence, la CNAS de Béjaïa veut également améliorer les conditions d'accueil et fluidifier la prise en charge des usagers, en mettant à leur disposition les moyens nécessaires pour répondre aux différentes demandes. La matinée du samedi devient ainsi un nouveau rendez-vous pour les affiliés de la CNAS à Béjaïa, avec une ouverture des centres de paiement de 08 h 00 à 12 h 00, dans le cadre des orientations arrêtées par le ministère du Travail. ■

